

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

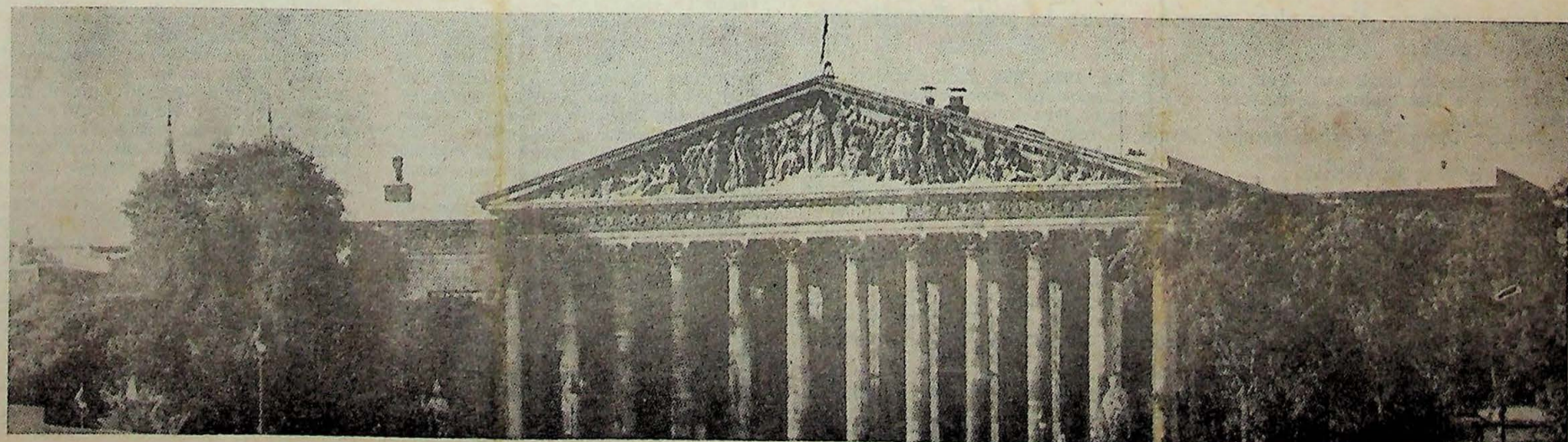
PRIX : 70 centimes

N° 282. — 16 AVRIL 1966

L'union de la gauche menacée par l'atlantisme

par Claude BOURDET

(p. 3)



(Archives - T.S.)

L'UNION DE LA GAUCHE MENACÉE PAR L'ATLANTISME

Si j'étais habitant de la planète Mars et pouvais contempler avec détachement les activités terrestres, l'habileté de M. Guy Mollet me remplirait d'admiration. En démolissant Gaston Defferre l'an dernier et en lui préférant François Mitterrand, il s'est défendu d'un danger en en faisant naître un autre. Il a, en effet, en faisant de Mitterrand le candidat de la gauche, donné au leader actuel de la Fédération une influence qui risque d'éclipser la sienne jusque dans la S.F.I.O. De plus, il voit peu à peu son parti entraîné dans une alliance avec le parti communiste à laquelle il s'oppose depuis vingt ans. Heureusement pour Guy Mollet, de Gaulle a rompu l'Alliance atlantique. En dénonçant aujourd'hui cette décision, en préparant sa « motion de censure », Guy Mollet ne gêne pas beaucoup de Gaulle, mais gêne considérablement les communistes, qui se trouvent placés devant un désagréable dilemme : ou paraître soutenir de Gaulle et distendre sinon rompre les bonnes relations avec la S.F.I.O., ou emboîter le pas aux pro-américains et endommager ainsi leur influence en France et leurs relations internationales.

Il me semble que les communistes ont tout à gagner à ne pas se laisser prendre à ce piège et à refuser de dénoncer une décision utile sous prétexte que c'est de Gaulle qui la prend. Mais le piège est surtout préparé pour François Mitterrand, et il est beaucoup plus difficile pour lui de ne pas y tomber. Il ne pourrait refuser de voter la motion de censure sans se couper de la S.F.I.O. Mais en la votant, même tant soit peu transformée, il deviendra le prisonnier de Guy Mollet, et ses chances de demeurer le pivot de l'unité de la gauche aux élections législatives deviendront faibles. De plus, la Fédération risque d'éclater, ou en tout cas ses liens intérieurs se distendront considérablement. Tout ceci est assez bien calculé.

Bien calculé en tout cas sur le plan de la politique d'appareil. Beaucoup moins bien calculé si on considère les chances de la gauche dans le pays, car son principal atout aux législatives réside dans l'exploitation de ce grand espoir d'unité que l'on

a vu se lever lors des élections présidentielles. Or pour tous les courants de la gauche, du radicalisme au communisme, le neutralisme constitue la seule ligne moyenne possible en politique étrangère, la seule base sur laquelle tout le monde peut s'entendre à partir de concessions réciproques. On dira que la politique étrangère ne compte pas de manière primordiale lors des élections. C'est vrai, elle ne compte pas beaucoup de manière positive, mais il est difficile de s'entendre sérieusement dans les autres domaines à partir de politiques

par **Claude BOURDET**

extérieures contradictoires : la gauche en fait l'expérience depuis vingt ans. Et surtout, ce problème pouvait encore être mis entre parenthèses tant qu'il n'était pas placé au premier plan de l'actualité par l'initiative du chef de l'Etat. Aujourd'hui, on ne peut plus faire « comme si » la question ne se posait pas.

Si le général de Gaulle a voulu diviser ses adversaires, il a assez bien réussi. Mais il dépendait de ses adversaires de ne pas se laisser diviser. Et c'est pourquoi l'habile initiative de Guy Mollet est tellement déplorable. Peut-être n'en est-il pas le seul responsable ; Gaston Defferre a certainement poussé à la roue et va présenter la motion de censure au Parlement. L'état d'esprit moyen de la S.F.I.O. et de son groupe parlementaire favorise l'opération. Mais Guy Mollet ne s'y est pas opposé, et d'ailleurs en refusant depuis tant d'années d'examiner l'étroite liaison qui existe en France entre le développement du socialisme et le choix d'une politique extérieure non alignée, il s'est placé lui-même devant une impasse où il est naturel que la droite de son parti l'accule aujourd'hui.

Il faut en tout cas faire justice d'un argument que l'on entend parfois avancer et qui n'a aucune espèce de valeur : « Nous

devons être pro-atlantiques parce que le général de Gaulle est contre l'O.T.A.N. ». De la même façon, pendant des années, la S.F.I.O. et d'autres forces de gauche ont pris dans beaucoup de domaines le contre-pied des positions communistes, quand celles-ci étaient justes, et se sont ainsi enfoncées dans les erreurs les moins avanta-geuses... Faut-il rééditer la même aberration ?

Et surtout, il est faux de penser qu'en soutenant une politique anti-atlantique on fait nécessairement le jeu du général de Gaulle. D'abord, on peut être d'accord en politique étrangère et se battre avec violence en matière de politique intérieure, économique et sociale. Dans de nombreux pays étrangers, le gouvernement et l'opposition ont eu des lignes de politique étrangère pratiquement identiques sans pour autant que cela assure la pérennité du gouvernement. Ce qui est important du point de vue électoral, ce n'est pas de choisir une politique étrangère qui satisfasse la population française : or il est assez clair que la politique d'indépendance vis-à-vis des Américains est populaire et que les menaces d'élargissement du conflit vietnamien la rendront encore plus populaire.

De plus, il serait facile à l'opposition de montrer que cette politique, de Gaulle ne peut la mener jusqu'au bout, l'appliquer dans tous ses détails à cause de toutes les contradictions inhérentes à son système. J'en ai montré ici certaines qui ont trait aux répercussions internationales de notre politique africaine actuelle ; il y en a bien d'autres, et on sait que c'est parce qu'il n'est absolument pas sûr de ce que ses successeurs feront quand il ne sera plus là que de Gaulle force la cadence vis-à-vis des Etats-Unis. Toute la structure économique, politique et administrative du gaullisme contredit l'orientation neutraliste actuelle. La gauche seule pourrait mener cette politique avec logique et pourrait dès aujourd'hui le démontrer à nos concitoyens.

Mais pour cela, il faudrait penser avec un peu plus d'ampleur...

Publié également en « Tribune libre » dans *Le Monde* du 13 avril 1966.

Vers un mouvement d'ensemble dans le secteur public

Les actions de harcèlement lancées par les syndicats dans le secteur privé et du secteur public et nationalisé se sont poursuivies jusqu'à l'approche des vacances de Pâques. Elles feront place, à partir du 20 avril, à des mouvements plus amples et, en tout cas, plus concentrés qui concerneront notamment le secteur public.

Ainsi en ont décidé les comités de liaison des secteurs publics, semi-publics et nationalisés de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui ont évoqué « la perspective d'un mouvement d'ensemble au cas où le pouvoir persisterait dans son intransigeance ». Les contacts nécessaires doivent être pris avec les fédérations F.O. qui continuent à préconiser, dans les entreprises nationalisées, des « grèves rotatives ». D'autre part, la position commune prise par les syndicats de fonctionnaires devrait favoriser ce mouvement d'ensemble.

En effet, surmontant les divergences qui les avaient fait renoncer à une action commune à la fin de mars, les organisations de fonctionnaires C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.E.N. se sont mis d'accord sur le principe d'un arrêt de travail des agents de la fonction publique « en souhaitant que ce mouvement s'insère dans une action concentrée de tous les travailleurs du secteur public et nationalisé ».

A l'heure où nous écrivons, les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de l'E.G.F. ont décidé une nouvelle grève pour le 20 mars.

Par ailleurs, les bureaux confédéraux de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui continuent à se concerter, ont décidé de rappeler au C.N.P.F. les demandes formulées le 15 mars « et de la mettre en face de ses responsabilités étroitement liées à celles des

chambres patronales régionales et des directions d'entreprise ».

A vrai dire, les actions de harcèlement qui ont eu lieu jusqu'ici ont connu un succès inégal. Dans le secteur privé, les journées revendicatives décidées dans les industries chimiques, la métallurgie, le bâtiment, par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., n'ont pas été des échecs. Dans le secteur public et nationalisé, la coordination nécessaire est apparue plus difficile à réaliser.

D'une part, les grévistes de la base ne sont pas toujours « très chauds » pour participer à des mouvements qui ne sont pas suivis par les cadres et les actions pour des revendications particulières sont souvent plus faciles à mener que des grèves rassemblant l'ensemble des travailleurs dépendant de l'Etat-patron. Significatifs sont, à ce sujet, les mouvements lancés au métro, dans les P. T. T. et chez les conducteurs de la

S.N.C.F. qui visaient, en particulier, les conditions de travail, ainsi que la grève des navigants d'Air France.

D'autre part, les syndicats n'étaient pas unanimes sur la tactique à suivre, les fédérations F.O. du secteur nationalisé ayant condamné « les grèves de diversion conduites à l'initiative de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de certaines organisations autonomes » et estimant que la « revendication catégorielle, quelle qu'en soit sa légitimité, ne peut trouver sa satisfaction que dans une action d'ensemble ».

Même si ces divergences sont sur le point de s'estomper, il est permis de se demander si les grèves préparées pour la fin du mois, pour spectaculaires qu'elles soient, suffiront à infléchir la position du pouvoir et ne constitueront pas « un baroud d'honneur » de plus.

M. C.

AFRIQUE

L'apartheid à l'anglaise

La victoire de Wilson a coïncidé avec celle de Vervoerd en Afrique du Sud et avec la relance de l'affaire rhodésienne. Entre les trois faits, la coïncidence n'est pas seulement formelle. Elle démontre à la fois l'importance de la situation au sud du Zambèze et le fait que le rapport des forces actuel n'est pas favorable à un règlement progressiste du contentieux raciste au sud de l'Afrique.

En Afrique du Sud, le parti nationaliste de Vervoerd remporte une victoire éclatante avec 126 sièges, dont 13 pris sur le parti de l'union, mouvement rival qui ne compte que 39 députés. Le parti progressiste, qui est le seul à être favorable à une intégration raciale, ne détient qu'un seul siège ! Quant au parti de l'union, il est encore plus ultra — si faire se peut — que son puissant concurrent. Malgré ce triomphe éclatant de l'extrémisme raciste, la situation demeure tendue en Afrique du Sud. Un signe symbolique en témoigne : la suspension du procès Bram Fischer à la veille de la consultation électorale. C'est que, en vérité, les dirigeants sud-africains n'ignorent pas les rapports étroits entre l'évolution de l'affaire rhodésienne et celle de leur pays.

Chacun sait maintenant que la tentative d'embargo économique appliquée timidement par Wilson à l'égard du régime de Ian Smith a échoué et n'a eu que des conséquences négligeables. La récolte de tabac, principal produit d'exportation de la Rhodésie, a trouvé acheteurs, même si la vente s'opère à l'abri des regards indiscrets. Mais la raison essentielle de l'inefficacité de l'embargo, il faut la chercher dans l'aide considérable apportée par l'Afrique du Sud à la Rhodésie. Appliquant officiellement les décisions prises par l'O.N.U. à l'automne dernier, le gouvernement Vervoerd n'a nullement empêché les convois de camions-citernes de remonter vers le nord et d'approvisionner la Rhodésie en essence. L'Afrique

du Sud n'est autre chose que le poumon de la Rhodésie. Si l'Afrique du Sud se soustrait aux mesures de rétorsion, celles-ci seront tout juste bonnes pour la galerie. La Grande-Bretagne devrait donc trouver le moyen de forcer Vervoerd directement ou par le biais de l'O.N.U. Quand on sait à quel point le gouvernement de Vervoerd méprise les décisions de l'O.N.U., et dans quelle proportion l'économie sud-africaine est liée aux intérêts britanniques et américains, on ne nourrit guère d'illusion sur le comportement prochain des dirigeants sud-africains. A partir de ces évidences dissimulées mais déterminantes, libre à Wilson de lancer une offensive contre le Portugal, le Mozambique et les pétroliers grecs ci-devant panaméens ! C'est prendre des vessies pour des lanternes ! On s'explique alors fort bien que les pays africains, pour lesquels le drame rhodésien est vital, aient tenté de prendre la Grande-Bretagne de vitesse au Conseil de Sécurité.

Malheureusement pour l'Afrique, le moment n'est pas à l'offensive, aussi l'on ne s'étonnera pas que le délégué britannique à Manhattan ait pu jouer les justes ! Combien de temps encore Wilson pourra-t-il faire illusion ? Aujourd'hui l'alibi d'une majorité précaire ne saurait plus être invoqué. Quel alibi inventera-t-on pour se garder de toute intervention sérieuse en Rhodésie ? Ou bien faut-il attendre que le rapport de forces se modifie à l'avantage des masses africaines pour voir les nations blanches s'inquiéter du dangereux anachronisme qui se perpétue au sud du Zambèze ?

Claude Glayman.

P.S. — Les numéros de décembre 1965 et janvier 1966 de *L'Étudiant* (organe de la Conférence internationale des étudiants) publient des documents révélateurs sur la répression en Rhodésie.



Au Sud, l'apartheid ; à l'Ouest, la renaissance.

(Photo A.F.P.)

ESPAGNE

Sur la lancée syndicale (suite)

Comme nous l'avions laissé prévoir dans notre précédent article (cf. T.S. du 31 mars), l'affaire du couvent de Barcelone n'a cessé de provoquer une série d'effets d'importance encore mal dessinée.

— D'une part, prolongements attendus de l'incident de Sarria. Les intellectuels présents lors du meeting étudiant se sont vu infliger plusieurs amendes particulièrement lourdes. Parallèlement, un surcroît de solidarité paraît se manifester dans les rangs du clergé catalan. On se serre les coudes et la faille — si faille il doit se produire — n'est pas encore apparue.

— D'autre part, à la suite du mouvement étudiant, les milieux ouvriers passent à l'offensive selon une tactique analogue à celle des universitaires. C'est ainsi que récemment un manifeste a été signé par une centaine de militants du mouvement ouvrier espagnol parlant au nom des commissions des représentants des travailleurs madrilènes. De quoi s'agit-il ?

Le texte note, entre autres, que « les travailleurs espagnols doivent lutter pour avoir droit à l'Association ouvrière. Alors que les patrons espagnols ont conservé à tout moment leurs organisations, leurs possibilités de réunion et de dialogue, les travailleurs sont soumis à la dure discipline d'une législation qui interdit leurs

associations et qui, de plus, leur impose l'encadrement à l'intérieur de syndicats dont les dirigeants n'ont été ni démocratiquement ni librement élus par les travailleurs ».

Les commissions dont il est question sont tolérées par le régime qui impose par ailleurs un syndicat unique des travailleurs. Ainsi, pour la première fois, publiquement, au seuil du légal et de l'illégal, des représentants ouvriers élus par la base se désolidarisent des syndicats officiels. A noter que le caractère public ne saurait suffisamment être souligné puisque le manifeste a été envoyé à toute une série de hautes personnalités du régime. La revendication explicitée exige la création d'un « aphantique syndicalisme » ayant rompu toute attache avec l'officialité et impliquant le droit de grève, la liberté d'association, d'expression et de réunion. Ici, comme ce fut le cas pour Barcelone, ce sont les structures « légales » qui sont investies et auxquelles on entend conférer un tout autre contenu que celui préconisé par les Pouvoirs publics. Dans les deux cas, la même tactique est suivie, qui fait subtilement jouer la dialectique de la légalité et de l'illégalité. Ainsi, les remous de Sarria ne sont pas taris et les raisons augmentent d'observer avec acuité le développement de la situation espagnole.

C. G.

MAROC

L'opposition est divisée

A l'approche de l'anniversaire des émeutes de mars 1965 et de la répression sanglante qui avait suivi, un début d'agitation a provoqué des arrestations. Le mercredi 23 mars, un ordre de grève de l'U.N.E.M. (étudiants) a été suivi dans les principaux lycées du pays. Le lendemain, par décision ministérielle, les lycées étaient fermés et les élèves renvoyés chez eux pour une durée indéterminée.

La situation économique du Maroc est tragique. La poussée démographique est forte (plus de 3 %) et l'accroissement du revenu national n'est que de 1,6 %. Le pays s'appauvrit. Malgré l'augmentation rapide de la population, la consommation de produits alimentaires de première nécessité diminue (de 10 % pour le thé et 13 % pour le sucre entre 1963 et 1965).

Les classes dominantes refusent la politique d'austérité et se contentent d'expédients. Les salaires sont bloqués, les prix montent. Les investissements sont faibles. La domination des puissances occidentales est très forte. En ce moment, l'influence américaine tend à supplanter l'influence de la France et des pays du Marché commun. Ce sont des sociétés américaines qui vont construire une usine d'acide phosphorique à Safi et une aciérie à Nador, dans le nord du pays. M. Rusk est attendu au Maroc. La B.I.R.D. vient de publier un rapport sur le pays préconisant la réduction des dépenses sociales, notamment de l'enseignement, et le développement du tourisme et de l'extraction des phosphates avec l'appui d'investissements américains. Cette évolution de la dépendance économique est évidemment favorisée actuellement par l'affaire Ben Barka.

La politique gaulliste à l'égard du Maroc est loin d'être claire, mais elle s'oriente toujours plus vers un recul de la coopération. Le Maroc obtient beaucoup moins de crédits français que l'Algérie. C'est surtout la coopération culturelle qui diminue. Les enseignants français, nombreux jusqu'à ce jour, sont incités à rentrer

en France par une régression constante de leur situation matérielle. D'une façon générale, le gouvernement français encourage la colonie française, qui compte encore une centaine de mille de personnes, à quitter rapidement le pays, notamment en réduisant massivement le nombre et l'importance des établissements scolaires où les familles de culture française pouvaient envoyer leurs enfants.

L'opposition marocaine est divisée. Le pouvoir royal, abandonnant ses tractations discrètes avec l'alle modérée de l'U.N.F.P., en a, dit-on, entrepris d'autres avec l'U.M.T. (Union marocaine du Travail) et l'Istiqlal (droite traditionaliste). Cette étrange association donnera-t-elle le jour à un gouvernement ? Il aurait sans doute l'appui de la Maison-Blanche, mais non celui des éléments de gauche du Maroc, qu'ils soient à l'U.M.T., à l'U.N.F.P. ou à l'U.N.E.M.

En fait, l'opposition n'est forte, pour l'instant, que dans les villes, qui sont facilement tenues par la police et l'armée. Les paysans (trois quarts de la population) sont paralysés par la tradition, l'absence de scolarisation, le quadrillage administratif étroit hérité du protectorat. Ce sont eux, cependant, qui souffrent le plus. Ils sont de plus en plus pauvres. Le jour où ils se mettront en marche, le Maroc changera de visage.

Pierre Schmidt.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

TOUT ou RIEN
(V. O.)

VIE RÉGIONALE

Les Américains à Lille : la métropole du Nord est mal partie

Une branche de la métallurgie, de première importance puisqu'il s'agit d'une activité d'équipement, est en France en majorité aux mains des Américains : la robinetterie industrielle. Cette situation n'est d'ailleurs pas propre à notre pays, puisque la société américaine Crane, par exemple, possède des usines à Bilbao, Trieste et Düsseldorf.

En France, cette société, possédait deux usines : l'une à La Courneuve, récemment cédée aux Chantiers et Ateliers des Forges de la Loire de Firminy (ce qui a entraîné plus de 250 licenciements sur un effectif de l'ordre de 530 personnes) ; l'autre à Lille, les anciens Etablissements Cocard, rachetés en 1960. La Crane, qui a ainsi pris pied sur le Marché commun, est maintenant passée au stade de la réorganisation de sa production européenne : l'usine de Trieste a été fermée, celle de La Courneuve cédée et celle de Lille doit l'être bientôt. La production sera assurée par une nouvelle usine qui procurera dans un premier temps 1.000 emplois, puis plus tard 1.500, alors qu'ensemble les usines de Lille et de La Courneuve n'en offraient que 900.

Du point de vue de la situation globale de l'emploi, cette affaire n'est pas mauvaise. Mais où sera implantée cette nouvelle usine ? Officiellement, la décision n'est pas encore prise, mais le choix se portera très probablement sur Ruitz, petite localité de l'ouest du bassin houiller, à une cinquantaine de kilomètres de Lille ; une option sur un terrain est prise, et une certaine de logements ont été réservés.

Le sort de 380 travailleurs...

Bien que certaines assurances aient été données que le personnel actuellement en place à Lille serait reclassé dans la nouvelle usine, d'autant que la robinetterie industrielle exige des qualifications qui ne s'improvisent pas, ce personnel a engagé l'action pour que ce choix se porte non pas sur Ruitz, mais sur une localité de la banlieue sud de Lille, où ne manquent pas des terrains propices. Les syndicats avancent en effet que, le chômage existant dans la métallurgie lilloise, les travailleurs devront soit quitter Lille pour s'installer à demeure dans le voisinage de la nouvelle usine, solution coûteuse et que beaucoup ne pourront envisager, et contraire à bien des comportements acquis du fait des problèmes de logement, de scolarité des enfants, etc., soit s'astreindre à de pénibles et tout aussi coûteux déplacements journaliers.

Ces arguments, de réelle portée quand on se souvient de la plupart des expériences de transfert de main-d'œuvre et qu'un régime au service des travailleurs prendrait en considération, ont-ils cependant une chance d'être entendus de ceux qui vont prendre (ou ont déjà pris) la décision, c'est-à-dire les patrons américains de la Crane S.A. et, dans une faible mesure, les pouvoirs publics français ?

... entre les mains des Américains

Pour le préfet de région, il semble que l'affaire ne soit pas aussi engagée qu'on le dit. Mais on peut se demander si les pouvoirs publics ne sont pas d'abord sensibles à la création de 1.000 à 1.500 emplois dans une zone critique : l'ouest du bassin minier, particulièrement touché par la réduction des activités d'extraction des Houillères nationales. La main-d'œuvre disponible y est abondante et le problème du logement peut-être un peu moins aigu que dans l'agglomération lilloise, ce qui permet d'envisager le transfert d'une partie du personnel de l'usine de Lille. Bien sûr, il y aura des problèmes, mais le ministre J.-M. Jeanneney ne vient-il pas de souligner que « l'idée que propage l'économie et mobilité de la main-d'œuvre faisait son chemin », main-d'œuvre faisant son chemin », compris chez les salariés. Aux syndicats qui affirment qu'on veut déshabiller Pierre pour habiller Paul, on imagine le préfet tenté de répondre qu'en fait on propose à Pierre de changer de vêtement pour en même temps permettre à Paul de se vêtir. Il faut, d'autre part, souligner que

les pouvoirs publics français n'ont probablement que peu d'arguments à faire valoir aux dirigeants américains. En premier lieu parce que ces derniers vivent dans un autre monde : comment faire comprendre à un « suburbain » de New York, qui parcourt deux fois par jour les 80 à 100 kilomètres qui séparent son domicile de son bureau, que les travailleurs de Lille sont inquiets d'un déplacement de 50 kilomètres ?

En second lieu, il s'agit pour la Crane d'assurer la rentabilité maximum de la réorganisation. Elle a acheté en Europe des usines techniquement valables, mais sans grand avenir car sans moyens pour investir, avec comme objectif de prendre pied en Europe. La vente de l'usine de La Courneuve, les primes d'adaptation et de décentralisation, la vente, au moins comme terrain à bâtir, de l'usine de Lille sont incontestablement des éléments qui concourent à rendre rentable cette réorganisation et satisferaient peut-être un investisseur français. Mais il faut savoir qu'on estime que la rentabilité d'une filiale américaine en France, en moyenne double de celle d'une affaire française, n'est que la moitié de la rentabilité qui serait obtenue dans les autres pays du Marché commun. Aussi, choisir la banlieue de Lille au lieu de Ruitz, c'est, pour les Américains, renoncer à l'aide aux investissements en zone critique, c'est-à-dire accepter de diminuer encore une rentabilité qui est déjà inférieure à ce qu'ils pourraient obtenir en Belgique par exemple.

La charrue avant les bœufs

Cela posé, c'est évidemment tout le problème de l'aménagement du territoire qui est soulevé, ou plus exactement celui des régions sous-équipées ou en recul. Sous cet angle, le choix entre Ruitz et la banlieue lilloise prend une toute autre signification.

Nous avons montré, dans nos « Propositions pour l'avenir de la région Nord-Pas-de-Calais », que le bassin minier avait besoin, avant tout et de toute urgence, d'un immense effort de scolarisation et de formation professionnelle, et qu'y créer des emplois qualifiés en l'état actuel des choses, c'était un peu mettre la charrue avant les bœufs. Nous savons bien qu'actuellement les industries textiles qui quittent l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing trouvent sans difficulté, en s'installant dans les mines, une main-d'œuvre que les patrons jugent de « bonne qualité ». Mais cela est dû au sous-emploi féminin traditionnel dans les mines, ce qui permet une sélection du personnel d'autant plus aisée que les niveaux de qualification requis sont faibles. En revanche, Firestone, pour son usine de Béthune, a dû importer la plus grande partie de son personnel qualifié ; Benoto, usine de matériel de manutention et de levage de réputation européenne, connaît d'insurmontables difficultés pour n'avoir pu recruter un personnel de niveau technique suffisant.

Quant à la centrale électrique de Courrières, elle cherche en vain l'électronicien capable d'assurer la bonne marche de son système de régulation ! Il est plus que probable que des difficultés analogues attendent la Crane si elle installe son usine à Ruitz et qu'elle aussi devra importer l'essentiel de son personnel ; le nombre des logements réservés montre d'ailleurs que les dirigeants de la firme s'y attendent.

Dans ces conditions, à quoi servira de créer des emplois s'il faut en même temps amener des travailleurs, alors que la main-d'œuvre disponible est déjà numériquement surabondante ? Bien sûr, et nous avons nous-mêmes soutenu cette opinion, il est nécessaire de diversifier les activités industrielles du Pas-de-Calais, même si cela doit n'avoir qu'un effet faible (ou même nul) sur le volume de l'emploi offert, par exemple en développant les activités houillères dans le domaine de la chimie ou des matériaux de construction. Mais faut-il que cette diversification se fasse au détriment de la métallurgie lilloise ?

La métropole nord est mal partie

L'arrondissement de Lille est le siège d'une opération qui, sous le vocable de « Métropole d'équilibre Nord », peut se résumer comme suit : tertiarisation accélérée de la structure économique, à l'occasion d'une expansion de l'ensemble de la population active. Dans ce cadre, le secteur secondaire doit passer de 272.000 personnes « actives » en 1962 à 295.000 en 1985, malgré une baisse de 124.000 à 90.000 personnes pour le textile. C'est dire que, pour l'ensemble des activités du secteur secondaire, textile exclu, la population active doit passer de 148.000 à 205.000 personnes. En particulier, ainsi que l'avait affirmé un des premiers responsables de la métropole, M. Tarrel, alors directeur départemental de la Construction, on devait assister « dès 1965 à la venue d'industries mécaniques et diverses ».

En fait, en 1965, l'entreprise Pain-d'avoine, de renommée internationale pour la construction des ponts et charpentes métalliques, était mise en liquidation. 300 emplois étaient supprimés, non parce que la charpente métallique était en crise, mais parce que l'entreprise, de structure familiale, n'a pu faire face à ses obligations financières (les indemnités de congédiement n'ont pas encore été versées). Aujourd'hui, c'est la robinetterie industrielle, spécialité de vieille date de la métallurgie lilloise, qui menace de partir.

Nous sommes loin des affirmations officielles. Ce n'est cependant pas pour nous surprendre, car les promoteurs de la « Métropole », qu'ils dépendent hier de Maziol, aujourd'hui de Guichard ou de Pisani, ont peut-être le pouvoir de faire des « échangeurs » routiers, de construire des « Palais de

Congrès » ou de déplacer des gares, mais, ce faisant, ils ne font qu'un pari, espérant séduire les détenteurs de capitaux en faisant prendre en charge par la collectivité les investissements d'infrastructure, par nature « non solvables ». Pour nous, un tel pari ne peut être gagné tant que les pouvoirs publics ne prendront pas d'initiative pour implanter des activités créatrices d'emplois, soit en créant des entreprises publiques dont la fonction serait d'amorcer un changement des structures de la région tout en perturbant les comportements économiques du secteur privé, soit en obligeant les détenteurs de capitaux à des investissements conformes à un plan démocratiquement élaboré. Au contraire, l'aménagement du territoire, comme l'a dit Gilbert Declercq, ne continuera d'être que démenagement de la main-d'œuvre. Une nouvelle preuve en sera-t-elle bientôt donnée à Lille, une fois de plus au détriment des travailleurs ?

Aujourd'hui, l'affaire Crane concerne au premier chef les 380 travailleurs de l'usine de Lille, qui seront en première ligne. Sa véritable dimension n'en est pas moins régionale, ainsi que nous l'avons vu, et nationale parce qu'une décision concernant les travailleurs de ce pays va être prise outre-Atlantique.

Qu'en dira le général de Gaulle lors de sa prochaine tournée nordiste, puisqu'il entend marquer, en assistant à une séance de la Coder, l'intérêt qu'il porte au développement régional ? En tout cas, il est urgent que les forces populaires, politiques et syndicales s'accrochent à ces problèmes. A quand la Conférence économique régionale pour le Nord-Pas-de-Calais ?

J. M. Favier.

Saint-Dizier : débrayages à l'entreprise Georges

Trente mille AF, soit les deux tiers du salaire mensuel d'un manoeuvre de la société, tel a été le bénéfice avoué pour l'exercice 1965 par les gérants des Etablissements Georges, employant une centaine d'ouvriers dans ses ateliers fonderies et modelage, avenue du Général-Sarrail.

Quand on saura que ce chiffre a été annoncé aux délégués par l'un des gérants notablement connu à Saint-Dizier et, qui plus est, récent promu chevalier des Palmes académiques, il n'est plus permis de douter de la véracité de ces dires confirmés par le président du Comité métallurgique de Champagne.

Le personnel, tout en ne contestant pas cet état de fait, a débrayé à 100 p. cent le lundi 4 avril, à 9 heures, dans le but d'obtenir une compensation à la perte de salaire qu'entraînerait la suppression de la prime qui lui était accordée depuis dix-sept ans, prime équivalente à environ un mois de salaire et annoncée, à l'embauche, comme un des principaux avantages de la société.

Se rendant compte de la détermination de la direction à ne pas vouloir céder, par principe, plus qu'une promesse d'augmenter cette prime en 1967, les ouvriers ont décidé, après une journée et demie de grève, de reprendre provisoirement le travail,

tout en continuant les discussions avec la direction — qui a également promis de ne prendre aucune sanction à l'encontre des grévistes.

Il est à noter que, pendant tout le conflit, la maîtrise, issue du personnel ouvrier de l'usine, s'est non seulement abstenue de se joindre au mouvement, mais a toujours fait cause commune avec le quartier d'actionnaires, tels de fidèles et pleutres valets.

Un groupe d'ouvriers de l'usine Georges

Note : L'entreprise Georges était connue jusqu'alors comme « bonne boîte bien tranquille », c'est-à-dire celle où le paternalisme était roi.

Jusqu'en 1964, aucun syndicat n'avait réussi à s'implanter dans l'usine et cette grève est bien la première qui ait eu lieu. Voilà donc une réputation bien compromise !

Nul doute aussi que la direction aura pris bonne note de la cohésion de ses employés et que les promesses devront être tenues.

Notons, enfin, la part éminente prise dans la lutte par notre camarade Hertemann, délégué C.G.T.

Langres : un succès incontestable

Nous vous relations, dans un précédent numéro de « Tribune socialiste », l'entrée en grève des ouvriers de la Salev à Langres, en lutte pour l'augmentation de leurs salaires misérablement bas. Après dix jours de grève, les travailleurs de la Salev ont repris le travail le jeudi 17 mars ayant obtenu une augmentation du tarif horaire de salaires de 22 francs anciens pour les manoeuvres et O.S. et 17 francs anciens pour tous les autres. Cette longue grève a été soutenue par toutes les couches de la population de Langres, fait extrêmement significatif dans cette région, où un mouvement d'une telle ampleur et d'une telle durée se produit pour la première fois. Les syndicats C.F.D.T., bien que non représentés à l'usine en grève, ont soutenu activement la grève de leurs camarades

métallurgistes de la C.G.T., ce qui a été très apprécié et a cimenté le front syndical uni.

A l'assemblée générale des grévistes, où notre camarade Amoureux, président du comité de grève et secrétaire syndical C.G.T., rendait compte des concessions patronales obtenues de haute lutte et où cette assemblée décidait, en conséquence, de reprendre le travail, notre camarade R. Schulbaum, au nom du P.S.U., prenait la parole et dégageait l'ensemble des leçons que comporte cet événement tant pour les travailleurs langrois que pour l'ensemble de la classe ouvrière de la Haute-Marne.

Notons enfin avec satisfaction que toutes les sections P.S.U. de la Haute-Marne ont soutenu activement et financièrement cette grève qui se terminait sur un incontestable succès.



(Photo Elie Kagan.)

Des garderies sont nécessaires ; à qui revient leur financement ?

A la suite de l'article paru dans le numéro 275 de « T. S. », où étaient formulées les positions des différents syndicats sur les problèmes posés par le travail des femmes, il nous a paru intéressant d'ouvrir le débat à l'intérieur du parti. Ce débat devra être élargi à tous les militants ; c'est pourquoi la création d'une Commission nationale d'études des problèmes féminins a paru indispensable. Le groupe de camarades chargés de préparer la réunion dont nous donnons le compte rendu a été désigné pour former le noyau de cette commission, en attendant que d'autres camarades s'y joignent pour participer à ses travaux. Cette commission dépassera le cadre du travail féminin pour déboucher sur les problèmes sociaux et politiques qui touchent toutes les femmes.

En plus du compte rendu de la réunion, la commission a pensé utile d'ouvrir le débat sur la journée continue qui, actuellement, tant à la télévision que dans la presse et dans les administrations, fait l'objet de commentaires.

Sur l'invitation du Service national de Formation, des militants se sont retrouvés, à la fin du mois de février, rue Mademoiselle à Paris, pour étudier les problèmes du travail féminin, à l'occasion de la Conférence nationale de la C.G.T. sur ces thèmes qui s'est tenue courant mars.

— COLETTE AUDRY introduit la discussion : un parti comme le nôtre se doit d'aborder les questions sous l'angle du travail (à condition de ne pas s'y limiter), puisque la connaissance exacte des rapports de production est à la base de toutes nos analyses.

Or, si rebattu que paraisse le sujet du travail féminin, il est, en réalité, explosif, parce qu'il met en cause, pour chacun de nous, des conceptions et des images fondamentales, formées à notre insu dès la petite enfance. D'où des attitudes, généralement plus passionnelles que réfléchies, même chez les meilleurs militants. Si l'on ne veut pas se perdre dans l'abstraction, il ne faut jamais oublier, quand on aborde la situation des femmes, deux réalités opposées (mais non antagonistes à proprement parler) : d'une part, il existe bien une solidarité fé-

minine ; d'autre part, cette solidarité n'est pas une solidarité de classe.

Autrement dit, la lutte des femmes pour l'égalité des droits ne recoupe pas exactement la lutte des classes.

En outre, les travailleurs eux-mêmes ou leurs syndicats ont eu souvent des attitudes contradictoires, tantôt considérant avec hostilité les essais d'organisation des femmes, en qui ils voyaient des concurrentes, tantôt les soutenant dans un esprit paternaliste, tantôt estimant que le fait de pouvoir garder sa femme à la maison constitue une promotion sociale pour le travailleur. Il y a là tout un courant assez confus qui doit être remonté.

Pour finir, les ouvrières sont certainement aujourd'hui, avec la main-d'œuvre étrangère, une des catégories les plus défavorisées, et leur écrasement est tel qu'elles sont souvent absentes de la lutte pour leur émancipation, malgré les efforts des syndicats et des partis politiques pour les insérer dans ce combat.

— GENEVIEVE SERVET présente une série d'observations statistiques pour replacer le problème du travail féminin ;

DE VRA

— dans le contexte économique : place de plus en plus grande des femmes aux postes qualifiés ;

— dans le contexte social : pour éviter l'assimilation de toutes les catégories de travailleuses à la jeune mère chargée de petits enfants ;

— dans le contexte culturel : afin de montrer la sous-qualification des femmes par rapport aux hommes et de replacer la vie active de la femme non plus à quelques moments limités, mais au cours de toute son existence.

Au cours du débat qui suit et auquel participent nos camarades COTTEZ, ISCH, LEVASSEUR, MATHIEU, NEVEU, RENNEC, TIRIMAGNI, deux thèmes se dégagent :

— le souci d'obtenir l'égalité de chances entre hommes et femmes ;

— le souci de lutter pour l'égalité sociale, le deuxième thème n'étant pas toujours le souci des mouvements féministes. Ces objectifs, qui doivent être visés simultanément, exigent un certain nombre de choix, ne pas sacrifier toute une génération ou toute une catégorie de femmes, mais ne pas condamner non plus toutes les chances de promotion des femmes en demandant des protections particulières. Il serait bon que ces problèmes soient abordés dans toutes les sections du Parti, que celles-ci approfondissent les conséquences pratiques du salaire unique, des prestations familiales, des équipements sociaux, de la formation professionnelle, du recyclage, etc.

Les revendications proposées à la Conférence nationale des travailleuses de la C.G.T. ont été abordées plus en détail, ainsi que les suggestions émises par les personnes interviewées dans Tribune.

1) Reprenant une proposition de MADELEINE COLIN sur les indemnités de crèche qui pourraient être versées par l'employeur, il a été demandé qu'on étudie la possibilité d'une cotisation patronale (analogue au versement de 1 p. cent sur les salaires affecté à la construction) (1) ;

2) Des expériences de services collectifs d'immeubles ont été citées et il a été proposé qu'elles fassent l'objet d'un compte rendu dans Tribune ;

3) En revanche, la protection de la maternité, sous forme de remboursement de salaires, est notoirement insuffisante, puisque bien des femmes renoncent à utiliser toutes les journées de congé qu'autorise le congé légal. Il faut donc obtenir le remboursement total des pertes de salaire pendant les quatorze semaines de congé de maternité.

La formation professionnelle est probablement le secteur sur lequel nous avons le plus à faire porter nos efforts. Formation des jeunes filles, mais également possibilité de réapprendre un métier pour celles qui ont cessé de travailler pour élever leurs enfants.

Cette rencontre n'a pu évidemment qu'ébaucher les problèmes des travailleuses et leurs solutions. C'est à tous les militants, maintenant, de participer à cet effort.

La réduction du temps de travail des femmes, mesure dangereuse

Elle ne présente pas d'inconvénients dans le cadre d'une entreprise n'employant que des femmes. Mais elle n'est alors qu'un aspect de la réduction générale des temps de travail qu'il faut en effet revendiquer.

— Dans les autres professions, elle représente :

1) Une moindre productivité des femmes, donc une préférence de l'employeur pour l'embauche des hommes ou le licenciement prioritaire des femmes ;

2) Une désorganisation de l'ensemble du travail dans certains secteurs (interruption d'une chaîne, paralysie de tout un groupe par absence d'une responsable, report au lendemain d'un travail qui commande l'exécution d'autres tâches, par sortie anticipée de celle qui l'avait pris en charge). D'où : coût indirect nettement supérieur, bien que difficilement chiffrable, à celui que représenterait la seule différence de salaires. (Il y aurait différence de salaires, puisqu'à travail inégal, le salaire serait égal entre hommes et femmes.)

A terme, ce serait condamner les femmes à des activités subalternes et remettre en cause leur droit au travail. Elles ne seraient plus embauchées que lorsque le patron ne pourrait plus faire autrement, ce qui suppose des carnets de commande bien remplis et le plein emploi. La C.G.T. observe que la réduction du temps de travail des femmes et des enfants (qui ne s'est d'ailleurs pas accompa-



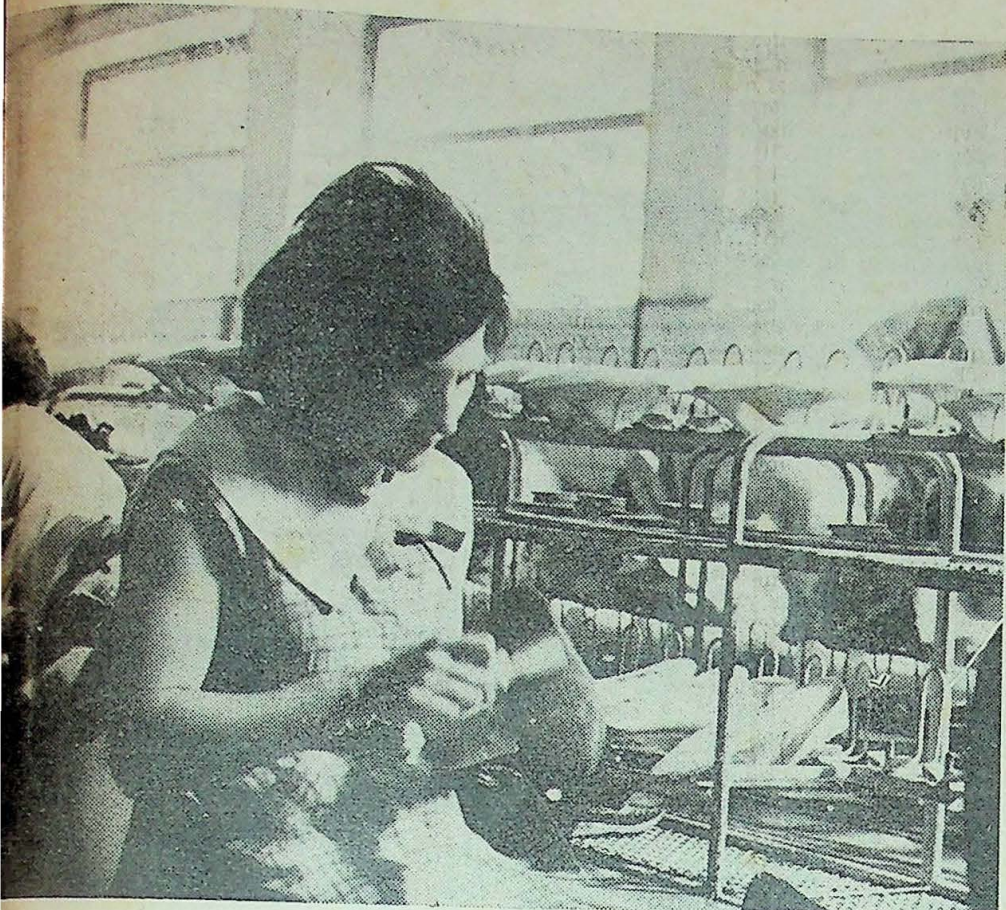
gnée de l'obligation de maintenir le même salaire), à la fin du siècle dernier, ne s'est pas traduite par le licenciement des intéressés. Certes, mais à quels travaux les employait-on ? Et n'a-t-il pas fallu attendre la première guerre mondiale pour que les hommes étant au front, les femmes aient accès à bon nombre de carrières dont elles étaient exclues ? Et si l'institution d'un salaire égal à travail égal (au reste souvent remise en cause depuis lors dans la pratique) n'a pas porté préjudice à l'emploi des femmes, n'est-ce pas parce qu'elle est intervenue, une fois encore, au moment où l'on avait besoin de l'emploi féminin, en l'occurrence pendant la phase de reconstruction et en période d'expansion ?

Avancement de l'âge de la retraite

La législation stipule que la pension de vieillesse du régime général est due à tout travailleur salarié remplissant la double condition : 60 ans d'âge et 30 années de cotisation ; or près de 11 p. cent de la population active a plus de 60 ans. En ce qui concerne les femmes, le taux d'activi-



LES SOLUTIONS



(Photo Elie Kagan.)

Une catégorie sociale parmi les plus défavorisées.

entre 60 et 65 ans est encore de 30 p. cent et, entre 65 et 70 ans, de 15,6 p. cent.

Pour ces femmes, plusieurs raisons à leur activité :

- la pension de retraite proposée est insuffisante (20 p. cent du salaire annuel de base à 60 ans, + 4 p. cent par année supplémentaire) ;
- ou elles n'ont pas 30 années de cotisation du fait d'une interruption d'activité pour élever leurs enfants ;
- ou elles désirent continuer à travailler.

Demander l'avancement de l'âge de la retraite est bien évidemment aggraver les deux premiers points. Cette revendication nous paraît inopportune.

Par contre :

- la revalorisation des retraites ;
- le calcul de la retraite sur les dix meilleures années et non sur les dix dernières qui profiterait surtout aux femmes dont les cadences baissent ;
- l'attribution de la totalité des avantages de la retraite avec moins de 30 années de cotisation (2) ;
- un abaissement de l'âge de la retraite pour les travailleurs qui exercent des activités particulièrement pénibles (qui toucherait certaines ouvrières du textile) sont des revendications qui ne sont pas spécifiquement féminines et ont l'intérêt de ne pas dévaloriser l'emploi féminin.

Une cotisation patronale pour financer les crèches et les garderies ?

Une cotisation patronale pour financer les crèches et les garderies ?

L'idée a été lancée d'une contribution des employeurs, calculée sur les salaires, pour compléter les subventions publiques aux équipements sociaux en faveur des mères travailleuses.

A titre de comparaison, la contribution patronale de 1 p. cent des salaires affectée à la construction a rapporté en 1963 la somme de 564 millions de NF. Mais toutes les entreprises n'y sont pas assujetties (seules celles qui groupent plus de dix salariés sont tenues de cotiser) et, en particulier, les administrations de l'Etat échappent à cette charge supplémentaire.

Il faut toutefois remarquer qu'une contribution de ce genre joue comme

un frein à l'augmentation des salaires de l'entreprise et est alors à la charge des salariés. Toute proposition de charges imposées aux entreprises pour financer les dépenses dites sociales risque ainsi d'avoir les mêmes conséquences que la fiscalité indirecte proportionnelle traditionnellement considérée dans le mouvement ouvrier comme moins juste que la fiscalité progressive sur les revenus.

Pourquoi pas la journée continue ?

La journée continue vient d'être instituée dans les administrations parisiennes. Sans préjuger des critiques que ses modalités actuelles risquent de susciter, à juste titre (et sur lesquelles il faudra revenir), nous serions tentés, du seul point de vue des femmes, de dire : « Enfin ! », et de souhaiter sa généralisation.

Car nous avons tous connaissance de statistiques accablantes sur le temps moyen que les femmes consacrent à leurs diverses tâches dans une journée, mais nous oublions trop souvent comment les temps s'articulent pratiquement. Y penser fait apparaître le manque de rationalisation

accumulé en matière d'équipement, pourquoi pas la journée continue avec étalement des horaires, diminution de la presse aux heures de pointe et temps retrouvé ?

Ouvrir le dossier

On peut objecter que le système risque d'être doublement dangereux : revendiquer un palliatif, n'est-ce pas renoncer à la vraie solution ? Est-il possible de demander en même temps la réduction des temps de travail et des aménagements d'horaires ? Les améliorations nécessaires et la solution d'attente ? En outre, une transformation des conditions de travail n'entraînera-t-elle pas, du fait des décisions patronales, des rythmes particulièrement préjudiciables à l'intérêt des familles (horaires extravagants du fait d'alternances d'équipes, travail de nuit accru, etc.) ? Sans doute faut-il prévoir les dangers éventuels ; il faut en discuter.

Précisément, c'est ce que nous souhaitons : ouvrir le dossier. Et l'ouvrir en pensant principalement aux femmes, pour qui le choix est entre une fatigue insupportable, faite de

Salaires des femmes

Plus du tiers des femmes gagnent moins de 480 F par mois en 1965

Salaire mensuel (en N.F.)	Ensemble des femmes salariées à temps complet	Employées	Ouvrières
Moir. de 480	36,4% { 75,6%	24,2 { 65,2%	49,4 { 91 %
De 480 à 577	17	14,2	21,3
De 577 à 770	22,2	26,8	20,3
De 770 à 960	11,7	18,8	6
De 960 à 1.450	9,7	19,4	2,5
Plus de 145.000	3	4	0,5

Source I.N.S.E.E. Etat 2.460, avec coefficient de mise à jour pour 1965.

le plus total ; temps perdu le matin : il faut se lever plus tôt, non seulement pour les enfants et le ménage, mais aussi pour pourvoir au repas du soir, sauf évidemment pour les favorisées qui confient à une femme de ménage les corvées d'épluchage, plus longues que pénibles ; temps perdu à midi : la coupure, trop courte pour que ceux qui demeurent loin de leur lieu de travail rentrent chez eux, trop courte pour faire des courses ou démarches utiles, trop longue pour qu'il n'y ait pas à la « tuer » ; fatigue inutile le soir et nombreuses minutes gâchées par une mauvaise organisation imposée : ce sont les courses faites à la hâte dans le quartier où l'on travaille et où tout le monde se presse, parce que, de retour à domicile, tout sera fermé ; puis, c'est la cohue des transports publics, le retour tardif et les corvées qui recommencent.

course après le temps et de mauvaise organisation, et une articulation plus pratique des diverses tâches, une réduction des heures inutilement gâchées.

Les chiffres

C'est pourquoi nous voulons introduire la question par quelques chiffres (3). Dans la région parisienne sur 3.500.000 actifs, 2.300.000 effectuent des migrations quotidiennes d'importance variable (entre banlieue et Paris, ou l'inverse, pour les plus favorisés, d'un quartier à l'autre). Ce sont ceux-là qui ont, en moyenne, 1 h. 30' de trajet par jour. Près du quart de la population active effectue des trajets supérieurs à 10 km dans chaque sens. La proportion de travailleurs déjeunant à domicile n'est que de 34 p. cent. Autant dire que l'argument selon lequel la journée continue n'intéresse pas les Français parce qu'ils « aiment déjeuner chez eux » ne vaut que pour une minorité.

Et il y a tout lieu de penser que la croissance des villes tend à rapprocher, pour la province, les chiffres correspondants de ceux qui sont actuellement relevés à Paris. D'autant plus que, par exemple, dans de grands ensembles comme Sarcelles ou Massy-Antony, cette proportion tombe à 10 p. cent. Or les femmes, dans la région parisienne, représentent 40 p. cent de la population active (sur les femmes qui travaillent, 48 p. cent sont mariées). En dernier lieu, signalons que, sur les femmes qui travaillent et ne rentrent pas déjeuner, 26,4 p. cent sont absentes du domicile de dix à onze heures par jour. Cela explique peut-être pourquoi les femmes interrogées se déclarent généralement favorables à la journée continue. Mais, vous, qu'en pensez-vous ?

La Commission nationale d'études des problèmes féminins : C. Audry, M. Mathieu, D. Mossé, D. Neveu, G. Servet, C. Tirimagni.

(1) Ce qui a été fait. Voir plus loin.

(2) Les chiffres cités sont extraits de brochures publiées, après enquêtes, par le C.N.A.T. (Comité national pour l'aménagement des temps de travail et des temps de loisir).

(3) Où possibilités pour les travailleuses ayant interrompu leur travail professionnel de maintenir leur affiliation au régime de retraite de la Sécurité sociale et à une caisse de retraite complémentaire avec les charges et les droits qui en découlent.



(Photo Elie Kagan.)

Dégager du temps libre pour voir ses enfants.

Et puisque nous ne pouvons espérer que les responsables y portent remède assez massivement, pour rattraper en quelques années tout le retard

ÉQUATEUR

La chute de trois présidents

La junte militaire, qui s'était emparée du pouvoir en juillet 1963, vient d'être chassée après plusieurs mois de manifestations de rues par une coalition regroupant, autour des principaux chefs militaires, les universitaires, les industriels, les commerçants et les syndicats ouvriers. Organisées, au départ, par les étudiants de l'Université de Quito, les démonstrations populaires ont reçu peu à peu l'appui des milieux d'affaires équatoriens qui reprochaient aux trois présidents (quatre jusqu'en novembre dernier) de défendre inconditionnellement les privilèges des grands propriétaires fonciers.

Féodalisme créole et bourgeoisie « compradore »

Depuis 1830, année de l'indépendance complète de l'Équateur, une aristocratie terrienne créole s'est substituée peu à peu à la vieille féodalité coloniale espagnole, sans modifier pour autant les structures médiévales qui font du *peon* un véritable serf soumis à la corvée (quatre à six jours par semaine suivant les volontés du maître), trop misérable pour prendre conscience de sa condition autrement que par des jacqueries sauvages qui jalonnent l'histoire du pays depuis l'arrivée des conquistadores.

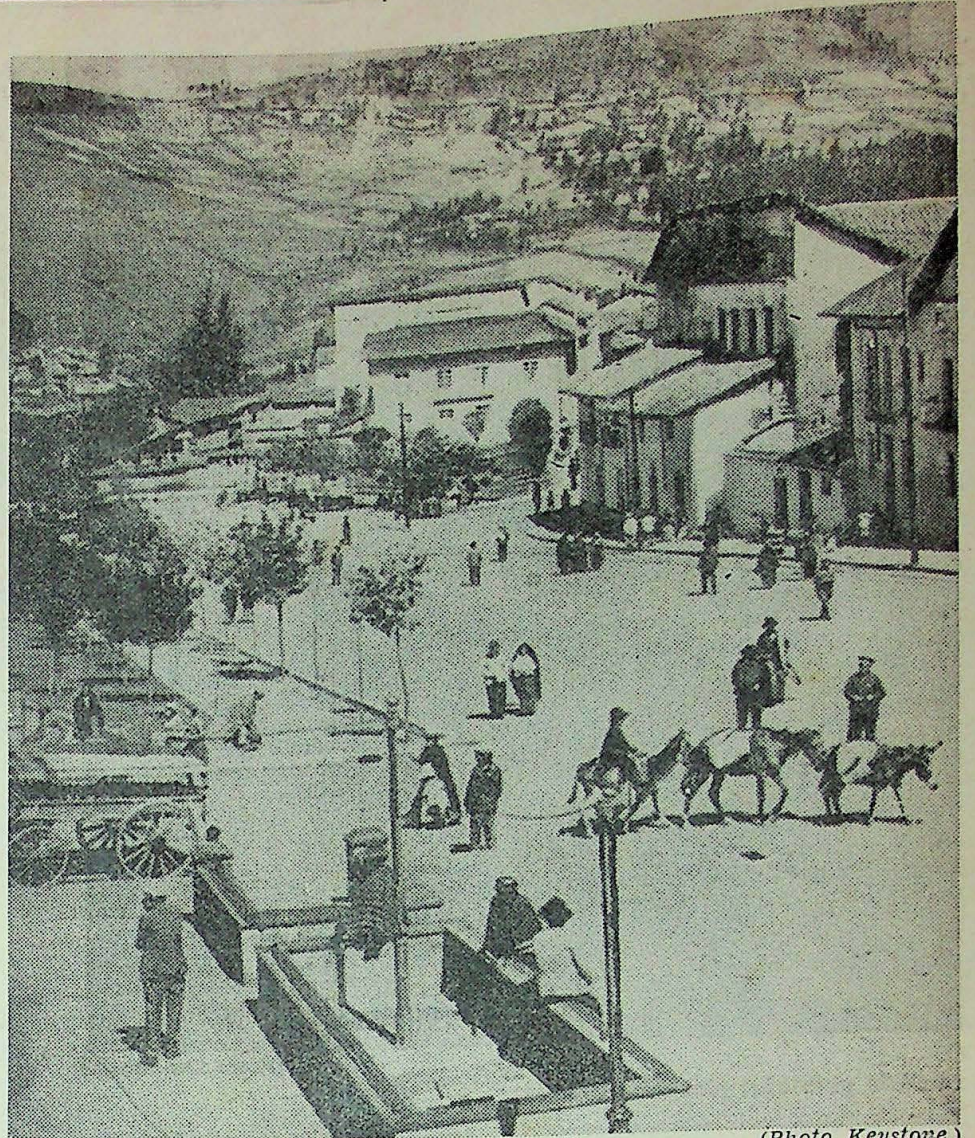
Le *peon* est essentiellement indien de pure race (plus de la moitié des 4.200.000 Équatoriens), alors que les classes moyennes et le prolétariat urbain sont constitués de métis (les *cholos*), le privilège de la race blanche restant aux aristocrates descendants des colons espagnols. Cette classe dirigeante comprend environ 240 seigneurs terriens qui possèdent 1.600.000 hectares où le *peon* vit son existence de serf bornée aux limites de l'*hacienda* qui l'emploie. 350.000 petits paysans triment sur des parcelles de terre louées souvent à un patron auquel ils doivent remettre la moitié des récoltes.

Les grands féodaux ont toujours eu le pouvoir politique qu'ils se refusent à partager avec une bourgeoisie

compradore, essentiellement usuraire ou commerciale, profondément attachée à l'impérialisme yankee qui l'a, en fait, créée pour les besoins de l'exportation des matières premières. Cette bourgeoisie est née avec le siècle, quand les États-Unis ont fait de l'Équateur le premier chocolatier du monde avec la monoculture du cacao remplacée, après 1923, par celle de la banane. Aujourd'hui, grâce à la puissante United Fruit, l'Équateur vient en tête des pays exportateurs de bananes avec un chiffre de 600.000 tonnes l'an. Sur les plantations, un prolétariat revendicatif (au salaire journalier équivalant à cent anciens francs) constitue, avec les dockers du port de Guayaquil, les ouvriers de l'industrie textile, de quelques cimenteries et exploitations pétrolières, l'embryon d'une classe révolutionnaire.

Une instabilité politique permanente

Trente présidents, sept Assemblées constituantes, six Constitutions se sont succédé de 1925 à 1962. Deux partis (libéral et conservateur) arrivent au pouvoir au gré des coups d'État. En 1944, une junte militaire portait Velasco Ibarra à la présidence. Représentant des grandes familles créoles, il poursuivit une politique teintée de libéralisme malgré son appartenance au clan des conservateurs. Francophile, il imposa par décret le 14 juillet fête nationale en Équateur, fut un des premiers à reconnaître le gouvernement provisoire de la République française installé à Alger en 1944, et donna des instructions à la délégation équatorienne à l'O.N.U. pour qu'elle s'aligne constamment sur les positions françaises. En 1948, il dut s'effacer au profit du candidat libéral Galo Plaza qui avait acquis une solide réputation de footballeur et de matador. Galo Plaza rétablit la liberté de la presse, essaya deux tentatives de putsch et redonna la présidence à Velasco Ibarra en 1952. Celui-ci, après un nouvel intermède libéral de 1956 à 1960, revint au pou-



QUITO : A l'ombre de l'United Fruit.

(Photo Keystone.)

voir pour la troisième fois porté par un Front national qui allait des communistes à l'extrême-droite. Pour faire admettre une dévaluation monétaire indispensable, Velasco Ibarra s'essaya à l'anti-impérialisme en refusant d'approuver l'intervention des États-Unis contre Cuba. Il condamna toutefois les positions de son adjoint, le vice-président Arosemena, qui entreprit un voyage à Moscou et ne cachait pas ses sympathies à la révolution cubaine. Manifestations et émeutes se succédèrent en novembre 1961, suivies d'un coup d'État des chefs de l'aviation connus pour leurs opinions de gauche. Ceux-ci installèrent Arosemena au pouvoir et, pendant quelques jours, on se demanda à Wall Street si le castrisme ne venait pas de remporter sa première victoire en Amérique du Sud. L'expulsion, en mai 1962, du ministre de la Défense, anticommuniste notoire, et les violentes manifestations contre la venue de Kennedy en juillet de la même année, accrurent les craintes des serviteurs zélés de l'impérialisme américain (le parti conservateur, le mouvement social chrétien et l'action révolutionnaire nationale équatorienne) quant à un glissement à gauche du régime.

La dictature des quatre présidents

Le 11 juillet 1963, une junte militaire renversa le président Arosemena et portait quatre officiers au pouvoir : le contre-amiral Castro Jigon, les généraux Cabrera Sevilla et Gandara Enriquez, le colonel Freile Posso. Arosemena, accusé « d'avoir favorisé le communisme en Équateur » et de « s'adonner exagérément à l'alcool » fut envoyé en exil, tandis que le parti socialiste de l'Équateur (parti communiste) retournait dans la clandestinité et les prisons.

Pendant deux années, les Équatoriens s'accommodèrent de leurs quatre présidents qui promettaient sans cesse des élections libres et inauguraient les écoles de village en marchant de front et d'un même pas. Malheureusement, la situation économique continua à se dégrader, surtout lors de la disparition du Japon comme principal client de la production bananière, ce qui provoqua une baisse de 17 millions de dollars. Désireux de juguler l'inflation, les quatre présidents s'allièrent les milieux d'affaires de Guayaquil. Les Chambres de commerce et d'agriculture lancèrent un ordre de grève pour protester contre de nouvelles taxes à l'importation. En butte à des manifestations incessantes depuis juillet 1965, les membres de la junte sacrifièrent un des présidents au mois de novembre sans apaiser pour autant l'opposition. En mars, l'agitation atteignit son point culminant ; plusieurs ministres donnaient leur démission, un front regroupant universitaires, ouvriers et commerçants forçait les chefs des armées de terre, air et mer à inter-

venir contre la junte. Le 29 mars, les trois présidents s'embarquaient pour l'exil, tandis qu'une assemblée, composée de leaders de tous les partis politiques (sauf le parti communiste), des recteurs des universités et des chefs militaires, désignait M. Clemente Yerovi Indaburu comme président provisoire. Celui-ci promit d'organiser au plus tôt des élections libres.

Clemente Yerovi Indaburu ou la bourgeoisie « compradore » au pouvoir

Avec le président provisoire Indaburu, la bourgeoisie commerciale liée à l'impérialisme par d'autres liens que les aristocrates terriens est au pouvoir. Pour le *peon* des haciendas ou le travailleur des plantations de l'United Fruit, il n'y a rien de nouveau sous le soleil équatorien. Le choix est ailleurs, si l'on veut échapper au sous-développement, à la monoculture de la banane, au servage, à la surpopulation des campagnes (estimée entre 35 et 40 % de la population des Sierras).

En Équateur, peut-être plus qu'ailleurs, la voie vers le progrès passe par l'élimination des classes dominantes autochtones qu'elles soient filles de la vieille colonie espagnole ou de l'impérialisme nord-américain.

Michel Denni.

L'objet de la grande émission T.V. du 6 avril

J'accuse... Le Petit Parisien
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EMILE ZOLA MORT DE VICTOR HUGO

JOURNAUX DU TEMPS PASSÉ

Tenir entre ses mains les fac-similés des journaux d'autrefois, déplier l'Aurore pour y lire "J'accuse" de Zola, le Petit Parisien du 24 mai 1885 pour y apprendre la mort de Victor Hugo, la correspondance littéraire secrète du 15 septembre 1785 - pour y suivre l'affaire du "Collier de la Reine", - c'est pour l'amateur d'histoire... une satisfaction gourmande... c'est de l'histoire vivante. On apprend, on réapprend, on s'étonne, on s'indigne, on s'amuse... Ah ! si chaque jour le journal pouvait être aussi passionnant !

C'est en ces termes que Jacqueline Piatier, dans le Monde, signale le magnifique recueil de 85 JOURNAUX DU TEMPS PASSÉ qui, dit-elle, "reproduits en offset ont gardé leur grandeur nature et leur saveur du temps passé". 85 journaux : 12 des XVII^e et XVIII^e siècles, 21 de la Révolution, 23 pour Napoléon et la Restauration, 18 du Second Empire et de la Troisième, 11 journaux clandestins de l'Occupation. Les numéros choisis sont parus au lendemain des grandes dates de l'histoire et relatent - quelquefois comme des événements sans importance noyés parmi les potins du jour - l'abjuration de Galliéu ou le 14 Juillet ou la bataille de Waterloo ! "Ces lectures sont passionnantes" écrit Les Echos. Et le Canard Enchaîné : "Ce recueil panoramique est une réussite".

Les journaux, reproduits au format réel et pliés si nécessaire, sont insérés - précédés d'une notice générale qui situe chaque journal et chaque événement - dans une luxueuse reliure pleine toile, format 37 x 26, gardes soie, d'où ils peuvent être extraits pour la lecture. La Librairie Pilote offre pour 15 jours encore ce magnifique recueil au prix exceptionnel de souscription de 69,50 F. (ensuite 74,50 F.) ou 3 mensualités de 24 F. Demandez-lui une documentation gratuite ou, mieux, le recueil lui-même pour examen gratuit de 5 jours avec droit de retour, en vous hâtant de lui adresser le bon ci-dessous pour profiter des conditions actuelles.

BON pour examen gratuit à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 22 rue de Grenelle Paris (7^e)

Veuillez m'adresser "Journaux du Temps Passé". Si je ne renvoie pas dans les 5 jours le recueil complet, dans son emballage d'origine, je le réglerai 69,50 F. comptant en 3 mensualités de 24 F. par : chèque chèque postal à votre C. C. P. PARIS 13905 31 mandat.

nom..... profession.....
 adresse.....
 N° de CCP ou banque.....

T.S. 4 SIGNATURE :

TRIBUNE Socialiste
 HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique : HARRIS PUISAIS
 Directeur adjoint : GERARD CONSTANT
 Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUF 19-20
 ● Rédaction : 61, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON 22-60
 ● Publicité :

Geneviève Mesguiche
 6, Avenue du Maine Paris-14^e Tél. : LIT 10-39.
 Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris
 Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
 6 mois 18 F
 1 an 35 F
 Soutien : à partir de .. 70 F
 Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
 58-61, rue La Fayette Paris (9^e)

CONGRÈS

Force Ouvrière peut-elle changer ?

Le IX^e Congrès confédéral de la C.G.T.-F.O. se tient à Paris du 13 au 16 avril, dans une période difficile pour le syndicalisme, où ce dernier, en dépit d'un certain réveil de l'action revendicative, se heurte à l'intransigeance du patronat et du gouvernement, dans une période difficile également pour « Force Ouvrière » qui, à la suite de l'accord C.G.T.-C.F.D.T., se trouve isolée sur le plan confédéral.

Il est vrai que le refus des dirigeants de la centrale de la rue du Maine de discuter avec leurs homologues de la C.G.T. et de la C.F.D.T. n'empêche pas les fédérations F.O. de participer aux actions en cours (du moins lorsque celles-ci ne revêtent pas un caractère catégoriel). Les fédérations d'industrie — qui sont aussi les plus faibles — pratiquent volontiers l'action commune avec la C.G.T. et la C.F.D.T. : cela vaut aussi bien pour les industries chimiques, la métallurgie, le bâtiment que pour les agents de l'E.G.F. et les cheminots. Jusqu'à une date récente, il n'en allait pas de même des fonctionnaires qui sont majoritaires et exercent une influence décisive au sein de la centrale. Cependant la Fédération générale des fonctionnaires vient d'accepter de prendre contact avec les organisations cégétistes et rien ne s'oppose plus en principe à l'unité d'action dans la fonction publique (si ce n'est l'exclusive jetée par la F.E.N. sur la C.F.D.T.). L'accord intervenu récemment pour une grève des fonctionnaires à la fin d'avril montre que les divergences tactiques sont elles-mêmes surmontées. Il faut noter toutefois que l'importante fédération F.O. des P.T.T. demeure opposée à toute action commune.

Aussi bien la question des rapports avec les autres organisations syndicales ne peut manquer de faire l'objet de vifs débats au congrès, surtout à la suite des décisions de la C.G.T. et de la C.F.D.T. de lancer après Pâques des actions d'envergure. Et si l'unité d'action ne peut plus être condamnée formellement comme par le passé, il ne semble pas que le Bureau confédéral soit amené pour autant à modifier son attitude.

Pourtant l'immobilisme des dirigeants de F.O. n'est pas total : en mettant à l'ordre du jour le rôle du syndicalisme dans la société moderne — qui fera l'objet d'un rapport de Gabriel Ventejol — ils ont senti la nécessité de revoir leurs positions fondamentales basées trop souvent sur un anarcho-syndicalisme dépassé et un réformisme à courte vue. Les débats de cette partie du congrès seront également intéressants à suivre : on verra s'opposer en particulier ceux qui croient à la seule vertu des accords paritaires (fussent-ils « gauchistes ») et ceux qui sont à la recherche d'une véritable planification démocratique.

DIALOGUE AVEC LES LECTEURS

Dans notre numéro 281, un questionnaire concernant la page « Arts et Lettres » de « T.S. » a été publié.

C'est à vous qu'il appartient de tracer l'orientation de cette page en répondant, nombreux, à cette enquête. Nous vous rappelons la date limite d'envoi : **VENDREDI 22 AVRIL.**

Des points d'accord avec les autres centrales

Il faut souligner malgré tout que la position de « Force Ouvrière » à l'égard du patronat et du gouvernement ne se différencie guère de celle des autres centrales. « Nous voulons discuter, négocier, contracter » n'ont cessé de répéter les dirigeants de F.O. qui se sont félicités du succès de la grève générale du 11 décembre 1964 lancée par eux sur le thème de la libre discussion des salaires avec l'Etat ou les employeurs du secteur privé.

Par ailleurs, « Force Ouvrière » se prononce — comme la C.G.T. et la C.F.D.T. — pour une réduction de la durée du travail plus importante que



Le réveil de l'action dans le secteur privé.

celle prévue par le V^e Plan (une heure et demie en moins par semaine d'ici à 1970) et juge insuffisant l'abaissement du plafond maximum des horaires de 60 à 54 heures auquel veut procéder le gouvernement.

Comme les autres centrales, F.O. met par ailleurs l'accent sur la nécessité de garantir l'exercice du droit syndical, de mettre fin à « la chasse aux délégués » dans le secteur privé et de renforcer les pouvoirs des comités d'entreprise.

Tout comme la C.G.T. et la C.F.D.T., F.O. reproche au plan de stabilisation d'avoir entraîné un ralentissement de l'économie, tout en admettant qu'il avait freiné la hausse des prix.

Cependant, le réalisme des positions de F.O. en matière de revendications ne se retrouve pas au niveau des moyens d'action.

« La politique contractuelle » exaltée par certains de ses dirigeants se heurte à bien des difficultés, alors que l'intransigeance du patronat s'appuie sur l'exemple de l'Etat qui fixe de façon autoritaire les salaires du secteur public, alors que les syndicats français divisés et limités dans leurs effectifs n'ont pas les moyens de pression des syndicats américains.

Sans doute F.O. se plaint à souligner les résultats obtenus en matière d'indemnités de chômage et de retraites complémentaires, à la suite des discussions menées avec le C.N.P.F., en compagnie de l'ancienne C.F.T.C. Malheureusement, le patronat se refuse de plus en plus à accorder quoi que ce soit. Seule une pression organisée par l'ensemble des syndicats — C.G.T. comprise — peut l'amener à modifier sa position. C'est ce qu'a compris la C.F.D.T. ; c'est ce que les dirigeants de F.O. se refusent à admettre par anti-cégétisme.

De même, dans le secteur public et nationalisé, le refus du gouvernement de discuter sérieusement des revendications autres que catégorielles amènent les organisations représentant l'ensemble des travailleurs à

boycotter les commissions mises en place dans le cadre de la procédure Toutée et à tenter de faire sauter les verrous officiels.

Dans ces conditions et compte tenu du fait que les préoccupations de « Force Ouvrière » sont largement partagées par les autres centrales, on s'explique mal le refus de ses dirigeants d'une action commune sur le plan confédéral. En réalité, la clé d'une telle attitude se trouve avant tout dans leur anti-communisme, anti-communisme partagé par la plupart des cadres moyens de F.O.

L'anti-communisme de « Force Ouvrière »

Cet anti-communisme, même s'il est de moins en moins compris par les jeunes militants, a des racines profondes chez les héritiers de la C.G.T. réformiste de Jouhaux où les ex-unitaires avaient conquis la majorité à la faveur de deux fusions successives. Il se nourrit des souvenirs de la guerre froide et des affrontements violents qui ont marqué la scission de 1947.

Les dirigeants de F.O. ont la hantise du noyautage communiste, du débordement à la base et s'inquiètent des progrès de l'unité d'action. Cette crainte est encore renforcée par l'absence d'une doctrine cohérente dans les rangs de ce que Bothereau appelait « la légion étrangère du syndica-

lisme ». Il y a quelque chose de comique et de dramatique à la fois dans cette obsession des « liaisons dangereuses » avec la « C.G.T. communiste ».

L'évolution du monde communiste, amorcée après la mort de Staline, ne trouve pas grâce aux yeux des anti-communistes de « Force Ouvrière ». Ils y voient au contraire une tactique visant à favoriser la pénétration communiste.

C'est ainsi que Robert Bothereau déclarait il y a quelques années : « Je préférerais que nos cégétistes soient pro-chinois plutôt que khrouchtchéviens. Ils seraient moins dangereux. » Dans le numéro spécial de F.O.-Magazine pour le congrès, Bergeron écrit à l'adresse des congressistes : « Le problème de l'unité syndicale dépasse largement notre pays. Il est universel et concerne le mouvement syndical libre international tout entier. » Ces affirmations ne suffisent pas à apaiser les inquiétudes des militants qui sont confrontés aux réalités françaises. Il est clair, en effet, qu'en sous-estimant la portée de l'événement constitué par la naissance de la C.F.D.T., en refusant de poursuivre le dialogue amorcé avec l'ancienne C.F.T.C. par son prédécesseur Bothereau, Bergeron a contribué à l'isolement de sa propre centrale (même si celui-ci est tempéré par des actions communes au niveau des fédérations).

Un réformisme étriqué

Cet isolement sera sans doute nié par le secrétaire général de F.O. qui fera état de contacts avec la F.E.N., la C.G.C. et la « C.F.T.C. maintenue ». Cependant la facilité avec laquelle le Pouvoir gaulliste a reconnu la représentativité de cette dernière — en dépit de son extrême faiblesse dans la plupart des corporations — devrait éclairer les militants de F.O. sur le rôle joué par cette organisation et sur l'erreur qu'ont commise beaucoup d'entre eux en tentant d'exploiter les remous consécutifs à la déconfession-

nalisation. Quoiqu'il en soit, l'isolement de leur centrale pèse de plus en plus aux militants de Force Ouvrière qui savent bien que, comme les autres, ils ne peuvent rien faire seuls. Significative est l'évolution de la Fédération des fonctionnaires, dont nous nous sommes faits l'écho, qui ont proclamé leur attachement à la lutte des classes, ne repoussent pas « des contacts et confrontations avec des partis politiques favorables aux réformes de structure politico-économiques » et admettent maintenant l'action commune avec la C.G.T. Georges Frischmann, leader des postiers cégétistes, a d'ailleurs salué dans la « Vie Ouvrière » ces prises de position en écrivant : « Une lueur d'espoir éclaire enfin le monde syndical de la Fonction publique que rongea la division depuis bientôt vingt ans ». Et si Frischmann déplore que la Fédération F.O. des P.T.T. en soit restée aux positions du temps de la scission, il est à craindre que la satisfaction qu'il manifeste malgré tout ne vienne accentuer la prudence du congrès en ce qui concerne le dialogue avec les autres centrales ouvrières.

Le document adressé aux syndicats pour leur permettre de discuter du point 3 de l'ordre du jour, « Le syndicalisme dans la société moderne », n'est pas sans intérêt mais n'est pas non plus de nature à soulever l'enthousiasme des militants. Rédigé dans le style pondéré et un peu terne qui est la marque de la maison, il définit timidement « la voie socialiste des pays développés » qui « sera nécessairement un mélange d'économie de marché et de mesures dirigistes pour assurer une plus large extension ». Et cette définition est suivie d'une remarque non dépourvue de justesse : « Il serait tout aussi absurde que nous propositions nos propres solutions de pays industrialisés aux pays en voie de développement. »

Il est vrai que les ambitions des rédacteurs apparaissent fort limitées lorsqu'ils écrivent : « Nous ne pouvons nourrir l'ambition d'infléchir les options fondamentales de la politique économique, d'autant moins que certaines de ces options se font contre le gré des organisations démocratiques. »

Faute de définir clairement un type de planification démocratique et d'admettre comme la C.F.D.T. l'idée d'un contre-plan, les dirigeants de F.O. sont amenés à se contenter d'une « concertation » qui n'exclut pas la « contestation » et qui ne se traduit pas par une prise de responsabilités réelles de l'organisation syndicale.

Par ailleurs, le document repousse la politique des revenus, en constatant le caractère très global de la planification française, le fait qu'il n'existe pas, « au niveau des entreprises, des systèmes de contrôle de prix, d'autofinancement, qui pourraient avoir pour corollaire le même contrôle sur les salaires et les charges sociales ».

Une proposition est avancée toutefois à la fin du document, qui rappelle « le contrat national de progrès » dont parlaient Defferre et Mitterrand lorsqu'ils étaient candidats à la Présidence de la République : « Puisque l'Etat prend de plus en plus d'initiatives et de décisions dans le domaine économique et social, nous ne répuignons pas à conclure avec lui un contrat comme nous concluons des contrats d'entreprise. Ce contrat d'un type nouveau devrait être très large et ne pas se limiter aux salaires. Pourquoi le V^e Plan se refuse-t-il d'en admettre l'opportunité ? »

Tout cela demeure fort vague et l'on voit mal comment un tel contrat pourrait être conclu en l'absence d'une acceptation du Plan par les syndicats.

Face à ces propositions d'un réformisme étriqué, les opposants au sein de la centrale avaient l'occasion de définir une doctrine d'inspiration plus nettement socialiste. Ils ne l'ont pas fait. Il est vrai qu'ils sont eux-mêmes divisés.

Aux côtés de Maurice Labl, secrétaire général de la Fédération des Industries chimiques, qui met l'accent sur la nécessité de la réunification syndicale, on trouve des militants qui souscrivent aux thèses du M.S.U.D. (Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique) proche de la F.E.N., tandis qu'un quarteron d'anarcho-syndicalistes préconise le retrait des organismes officiels.

Bothereau avait coutume de dire qu'à Force Ouvrière il y avait « des minoritaires et pas de minorité ». Il ne semble pas que, malgré les remous qui agitent la centrale, cette situation se soit modifiée.

Maurice Combes.

LIVRES POLITIQUES

De Gaulle et le 13 mai

de Jean FERNIOT

Jean Ferniot, qui nous avait déjà donné en 1959 un livre sur le 13 mai, vient de publier un autre ouvrage sur le même sujet (1), consacré plus particulièrement au jeu subtil que de Gaulle mena après le coup de force entre Paris et Alger et qui l'amena à l'Élysée.

Il faut reconnaître que l'hôte de Colombey fit preuve, à cette occasion, d'une grande maîtrise, d'un machiavélisme qui, plus tard, devait se manifester avec plus d'éclat encore (à propos de l'Algérie), mais que la tâche lui fut facilitée par l'esprit d'abandon — le vrai — des dirigeants de la IV^e République qui songeaient moins à défendre le régime dont ils avaient la charge qu'à faire appel au « sauveur suprême » !...

Aussi bien Jean Ferniot ne prétend pas analyser les causes profondes de cette abdication. Il révèle de façon vivante l'enchaînement des événements et s'efface derrière les propos de ses personnages qui jouent un rôle historique.

Au début de 1958, comment le solitaire de Colombey — désabusé par l'échec du R.P.F. — n'aurait-il pas repris espoir, alors que tant de gens faisaient le pèlerinage de La Boissière (la propriété du général) ? Et pourtant il avait déclaré à Maurice Schumann : « Je ne reviendrai plus jamais au pouvoir. C'est fini, maintenant. » Mais le mois suivant — en mars 1958 — lorsque Delbecq, attaché au cabinet du ministre de la Défense nationale Chaban-Delmas, évoque devant de Gaulle l'hypothèse d'une révolte des pieds-noirs et de l'armée qui feraient appel au général, ce dernier donne le feu vert au futur conspirateur du 13 mai.

Toutefois les gaullistes de stricte obédience ne sont pas les seuls à se tourner vers lui. Les célébrités de la S.F.I.O., incapables de maîtriser une situation que la poursuite du conflit algérien rend de plus en plus grave, l'adjurent de prendre position. C'est le cas de Guy Mollet, de Robert Lacoste, de Vincent Auriol qui écrit à de Gaulle : « Il est urgent de rétablir l'unité compromise et cela dépend maintenant de vous... »

Comment, dans ces conditions, l'hôte de Colombey ne saisirait-il pas l'occasion qui s'offre avec le 13 mai ? Après avoir sans doute sauvé les insurgés d'Alger en posant sa candidature au pouvoir, il manœuvre avec une habileté consommée pour venir à bout des velléités de résistance d'un Pflimlin découragé par Coty et trahi, dès le 16 mai, par Guy Mollet.

Ce dernier contribuera aussi à vaincre la résistance d'André Le Troquer, président de l'Assemblée nationale, qui — après avoir rencontré le 28 mai de Gaulle avec Gaston Monnerville — fait part imprudemment le lendemain, de ses scrupules au gaulliste Triboulet : « Cet homme est un dictateur. Ses exigences sont scandaleuses. » Et encore : « J'ai bien envie de ne pas lire le message de Coty... » (Il s'agit du message du Président de la République à l'Assemblée nationale informant cette dernière de sa décision de faire appel à de Gaulle.) Et Jean Ferniot de noter : Affolé, Raymond Triboulet avertit l'Élysée. Il cherche aussi Guy Mollet. « Vous faites bien de me prévenir... », dit le maire d'Arras.

La résistance parlementaire sera bientôt brisée. Vincent Auriol — qui a écrit à de Gaulle — s'emploie également à convaincre les députés de son parti — et il montre à Pierre Mendès-France et à François Mitterrand la réponse de l'homme de Colombey qui se présente comme le sauveur de la République : « Le général est un homme loyal. Il respectera la légalité républicaine. Il ne faut pas lui faire obstacle », assure l'ancien chef de l'Etat.

A l'arrière-plan du théâtre parlementaire se profile la menace d'une invasion de la France par les parachutistes (l'attaque sur la Corse a déjà concrétisé cette menace). Le 29 mai, un message est parvenu à Alger à destination des troupes rebelles qui ont à leur tête Salan (en principe représentant du pouvoir légal) : « A l'attention du général Jouhaud. Dire au général commandant en chef et général Massu que général de Gaulle complètement d'ac-

cord. Nous attendons votre arrivée, échelonnée, à partir de 2 h. 30, le 30 mai 1958. Moyens métropole en place avant vous. Aucun changement ne peut intervenir. »

Il s'agit du fameux plan « Résurrection » qui comporte, outre l'intervention des parachutistes, la prise de Paris par les troupes du général Miquel, commandant la V^e région militaire, à Toulouse.

Alors le décor se met en place pour la tragédie, la comédie ne perd pas ses droits. Le président Coty discute avec de Gaulle de la procédure à adopter pour l'investiture de ce dernier :

— Je suis le gardien de la Constitution, fait remarquer le chef de l'Etat.

— Je vous comprends, répond le général, amène.

Le 30 mai, « le coup d'Etat légal » touche à sa fin. De Gaulle, qui a accepté de rencontrer les chefs parlementaires, annonce ce jour-là ce qu'il nommera lui-même « sa journée socialiste ». « Il reçoit, en effet, les leaders de la S.F.I.O. à Colombey. A la queue-leu-leu. Un peu à la sauvette. Sans qu'ils se rendent pleinement compte qu'en passant sous le portail de La Boissière, ils défilent sous un joug, Vincent Auriol en tête. »

Guy Mollet et Maurice Delxonne, en particulier, reviennent de Colombey « conquis, enthousiastes, ensorcelés ».

« J'ai vécu aujourd'hui un des grands moments de ma vie », dira le soir même Mollet devant le groupe S.F.I.O. et il ajoutera avec clairovoyance : « De Gaulle a mis l'accent sur son état de santé déficient. Non, cet homme ne recherche pas un poste. Il ne tient pas au pouvoir. »

L'investiture par l'Assemblée nationale ne faisant désormais plus de doute, le recours à la violence n'est plus nécessaire ; le plan « Résurrec-

tion » ne jouerait que si de Gaulle rencontrait des difficultés au Palais-Bourbon. Mais cela ne trompe personne.

Ainsi que le déclare le 1^{er} juin François Mitterrand, au cours du débat d'investiture : « Alors que le plus illustre des Français se présente à nos suffrages, je ne puis oublier qu'il est présenté et appuyé d'abord par une armée indisciplinée. En droit, il tiendra son pouvoir de la représentation nationale. En fait, il le tient déjà du coup de force. »

Et bientôt apparaissent les premiers signes de la grande duperie : si Pflimlin et Mollet font partie du gouvernement de Gaulle, le nouveau président refuse de faire appel à Soustelle, si populaire à Alger. Il devra l'accueillir pourtant, au Conseil des ministres, par cette boutade : « Il ne manque plus que M. Pierre Pujade, M. Maurice Thorez et M. Ferhat Abbas. »

La comédie de l'union nationale sera de courte durée. Les appétits de la S.F.I.O. seront les premiers déçus. Jules Moch ne fera pas partie du gouvernement de Gaulle, pas plus que Vincent Auriol qui — paix à ses cendres — avait caressé un moment l'espoir d'être vice-président du Conseil.

« Il n'y a pas de vice-président du Conseil quand de Gaulle est président du Conseil », s'entendra répondre Paul Ramadier, venu plaider la cause de son ami auprès de « qui vous savez ».

Il ne restera plus à Guy Mollet à dire — plus tard — qu'il a été « cocu ». « Cocu » comme Pflimlin, Soustelle, Bidault, Tixier-Vignancour et tant d'autres... Mais cela est une autre histoire.

Maurice Combes.

Plon, éditeur.

Vient de paraître

• David LYTTON : « Les habitants du Paradis » - Gallimard, 230 pages, 10 F.

(David Lytton, auteur de « Ces salauds de Blancs », roman centré sur l'apartheid, raconte ici l'épopée des pionniers de l'Afrique du Sud au début du siècle.

Personnages pittoresques, variés, suscitant alternativement humour et tension dramatique. Intéressant à lire pour saisir la mentalité blanche dans un pays où la ségrégation est instituée au rang de philosophie.)

• LA NEF, n° 26, « Les Américains et nous » - Julliard, 159 pages, 6,90 F.

(Un faisceau de points de vue, une analyse « spectrale » de l'Amérique perçue par des Européens, des mises au point utiles. On retrouve dans ce numéro de La Nef les signatures de Claude Julien, P. M. de la Gorce, André Philip, Gaston Defferre, Serge Mallet, etc.)

• Robert ESCARPIT : « Lettre ouverte à Dieu » - Albin Michel, 155 pages, 7,50 F.

(Les lecteurs du « Monde » connaissent et apprécient le billet journalistique de ce professeur bordelais. Verve et humour dans une dizaine d'ouvrages, recherches et analyse dans une dizaine d'autres, cet honnête homme à la Montaigne s'adresse aujourd'hui à Dieu en lui disant : « Je vous soupçonne, Monsieur, d'être un intellectuel de gauche. »)

• Albert VULLIEZ : « Tonnerre sur le Pacifique » - Fayard, 314 pages, 18,50 F.

(Passionnant comme un roman d'aventures, cet ouvrage retrace, hélas ! les pénibles événements de la guerre contre le Japon. Un essai d'analyse des raisons qui ont poussé le peuple japonais à s'attaquer à un adversaire connu comme supérieur.)

Lire sur le Vietnam

• « Récits de la résistance vietnamienne, 1915-1945 », 214 pages, 8,90 F - François Maspéro.

(Le Vietnam, c'est aussi une longue marche. Excepté quelques spécialistes, personne en Europe n'en est sérieusement averti. Comment s'est forgé ce mouvement, ses objectifs, ses obstacles, ses adversaires, ses victoires ? Vingt années cruciales pour mieux saisir le drame actuel du Vietnam.)

• Vo Nguyen Giap : « Guerre du peuple, armée du peuple », 230 pages, 9,90 F, François Maspéro.

(Pas un combattant révolutionnaire au monde qui n'ait entendu parler de Giap. Giap, le célèbre Giap, que de colonels colonialistes ont rêvé, et combien d'officiers U.S. se feront expliquer ses théories ! Admiré par les uns, craint plus que tout par les autres, Giap est un homme qui a fondé une armée populaire à partir de principes et de critères pré-

cis et justifiés. Pour le comprendre, il faut lire cet ouvrage de tout premier plan.)

• David Halberstam : « En plein borbier », 313 pages, 16,05 F - Buchet-Chastel.

(Mme Nhu disait : « Halberstam devrait être grillé et je serais heureuse de fournir essence et allumettes. » Halberstam, correspondant américain du « New York Times », a reçu le prix Pulitzer pour ce livre où il raconte avec beaucoup de précision ses quelque 13 mois passés au Sud-Vietnam. Bouddhisme, intrigues à Saïgon, chute des Ngo, guerre avec le Vietcong, etc. Halberstam décrit une sale guerre qu'il connaît bien et où il aurait voulu que son pays ne s'engage pas irréversiblement. C'est une source de grand cru pour remonter la filière de l'engrenage américain. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces diverses analyses.)

Très prochainement :

Guy NANIA
UN PARTI
DE LA GAUCHE :
LE P.S.U.

Préface d'Edouard Depreux

Prix en librairie : 20 F + taxes.
Pour les membres du P.S.U. : 15 F.

PROGRAMME
DU THEATRE DES NATIONS

Du 17 au 21 mai (encore incertain) :

Piccolo Teatro di Milano : « Barouf à Chloggia » de Carlo Goldoni.

Du 24 mai au 28 mai :

Théâtre Gorki de Leningrad : « Les Barbares » de Gorki.

Du 30 mai au 4 juin :

Metropolitan Opera de New York : « Les Noces de F. J. » de Mozart ; « Le Barbier de Séville » de Rossini.

Du 7 juin au 11 juin :

Théâtre Populaire de Varsovie : « Les Noces » de Wyspianski ; « Les Garçons Colombus » de Bratny.

Du 14 juin au 18 juin :

Deutsches Theater : « Le Dragon », de Jewgeni Schwarz.

Du 21 juin au 23 juin :

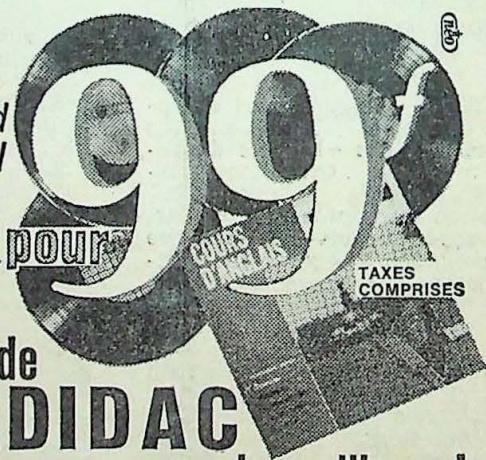
Théâtre Laboratoire de Wrocław : « Le Prince Constant » de Calderon.

Du 28 juin au 30 juin :

The Living Theatre : « The Brig » de Kenneth H. Brown.

APPRENEZ

l'anglais
l'allemand
l'espagnol
l'italien
le russe

avec la méthode
SUPRADIDAC
la moins chère parce que la meilleure!

Son origine : La méthode Supradidac publiée d'abord aux Etats-Unis sous le nom de Living Language Course s'est rapidement imposée dans le monde entier grâce à une série d'innovations sensationnelles. C'est parce qu'elle s'est révélée la plus efficace (plus d'un million d'ex. vendus) qu'on a pu la fabriquer à l'échelle mondiale, et l'offrir au prix stupéfiant de 99 F ou

3 mensualités de 33 F

Elle se compose de 4 disques microsilicons, haute fidélité, et d'un manuel comportant tous les textes des disques et leur traduction en français.

Son efficacité : elle vous permet de vous débrouiller en quelques semaines dans la langue choisie puis de la parler très correctement. Comment ? En vous enseignant d'abord un vocabulaire de base, les mots dont tout le monde se sert. Même sélection pour la grammaire : d'abord les règles essentielles, celles qui vous évitent de parler « petit nègre ». Et surtout votre prononciation sera tout de suite correcte grâce à une idée sensationnelle dans sa simplicité (l'œuf de Colomb) : le professeur prononce un mot et fait une pause pour que vous répétiez immédiatement après lui. Les anclen-

nes méthodes par disques vous disaient : « Ecoutez », celle-ci : « Ecoutez et répétez », ce qui est autrement plus efficace et qui en fait, pour la prononciation, le complément indispensable de l'enseignement scolaire. Comment apprécier par vous-même l'intérêt de la méthode ? Il suffit que vous possédiez ou que vous empruntiez un électrophone. La Librairie PILOTE vous offre

un essai gratuit

Au reçu du bon ci-dessous, elle vous enverra gratuitement une brochure illustrée de 76 pages et un disque microsilicon qui comportera, à titre d'échantillon sur une face, plusieurs leçons dans la langue que vous aurez indiquée sur le bon.

Essayez la méthode. Vous n'aurez rien à payer si vous en restez là, mais nous sommes persuadés que, si vous avez sérieusement l'intention d'apprendre la langue indiquée, vous nous commanderez le manuel et les 4 disques. Vous serez en effet vite convaincu que la méthode Supradidac est incomparable. Mais hâtez-vous car le nombre de disques-échantillons est très limité et nous sommes obligés de servir les demandes par ordre de réception.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 22, rue de Grenelle Paris (7^e) Tél. LIT. 63-79

Veuillez m'adresser gratuitement le disque-échantillon en (indiquer ici la langue) et votre brochure Supradidac. Je m'engage à vous le renvoyer à vos frais dans les 8 jours et n'aurai rien à payer si je ne passe pas commande d'une méthode.

Nom Prof.

Adresse

Tél. :

Signature :

THÉÂTRE

L'enfer de Peter Weiss

Le comportement des spectateurs devant la dernière pièce de Peter Weiss est révélateur. Cet infini diagnostic de l'enfer, qui peut le supporter ? Car, avec Peter Weiss, nous sommes au-delà de toute littérature et pourtant il existe encore des imbéciles pour considérer *L'Instruction* comme une œuvre de droite (*sic*) ou pour se lasser de la monotonie de cette lente agonie ! Je suis désormais

l'holocauste ; il y a là quelque chose d'absurde dont rien de décisif ne peut répondre, sinon un système d'exploitation poussé à l'extrême et qui, de ce fait, se désintègre. Et ce procès que l'on nous propose, que l'on nous soumet vingt ans après le massacre, accroît encore cette impression d'étrangeté, d'incompréhension. La persévérance quasi insoutenable de Peter Weiss nous échappe d'autant



Un Pierre Dac inattendu...

(Photo Elie Kagan.)

convaincu que l'humilité dont on est ou non capable en de telles circonstances, a valeur de signe. La force réelle de Peter Weiss, c'est de nous convier, dès la première seconde, à un pèlerinage sans aucune concession. Les imbéciles dont je parlais éprouvent le complaisant besoin de ces concessions ! Pour eux l'art sert à faire passer, et finalement à faire oublier ! Or le pèlerinage de Peter Weiss ne relève en rien de la mémoire, du passéisme, des reliques. Il y a toujours quelque chose de condescendant dans un pèlerinage ; avec Peter Weiss, il n'y a qu'une exigence insoutenable qui progresse comme une vrille sans fin. Le lamento de la dignité.

On a parlé de « collages »... J'évoquerais plus volontiers la notion de constat, pour y déceler une source de nouveaux moyens d'expression. Le théâtre du dossier, transcription pudique et tout au plus condensée de l'Histoire. Témoignage dont l'unique essence est l'Histoire réelle et qui se distingue de la parabole brechtienne ! Dans cette direction, *Le Vicaire*, *Le Dossier Oppenheimer*, le récent et admirable *Treblinka*, de J.-F. Steiner. Sous cette forme, qui abordera le volumineux dossier du colonialisme, qui ouvrira l'affaire Staline ?... La tâche de l'auteur dramatique demeure, et l'impression que tout découle de soi (l'impression qu'accuse encore la netteté de la mise en scène de Garran) ne fait que traduire une liberté artistique nouvelle, une ouverture immense sur notre monde actuel et ambigu. Les moules de tout un théâtre limitaient, avec Peter Weiss ces limites reculent à perte de vue et l'on se sent la veine de tout embrasser...

Tant que l'on ne participe pas directement, en chair et en os, à un système, on est banni de sa logique, étranger. Intenter le procès en bonne et due forme des hommes d'Auschwitz, n'était-ce pas inévitablement confronter la logique limite à une logique moyenne. Non, je n'ai pas tué 20.000 détenus ; tout au plus 250 à 300 !... Pourquoi finalement ces millions d'êtres furent-ils victimes de

plus que nous sommes finalement et inévitablement étrangers. Personne ne peut se sentir coupable, c'est cela le scandale !

Garran, me semble-t-il, l'a fort bien compris, lorsqu'il fait jouer par les mêmes acteurs le rôle d'une victime. Et tantôt celui d'un bourreau. Au milieu d'hommes vite ravalés au rang de choses, qui distinguer, qui viser, qui plaindre ? Si, comme on le prétend, Peter Weiss a voulu faire œuvre matérialiste, au sens originel du terme. Il y est parvenu. Pourtant, avec plus d'attention, on observe que, même à ce niveau, la pièce évolue, se dirige avec toujours plus d'insoutenable, pour déboucher vers une cosmogonie sadique à l'échelon de l'univers. Terrible, extraordinaire, la gradation. On ne tourne pas en rond, la matérialité de l'inhumain est sans fin. Le nazisme l'aura rappelé. S'agit-il alors de se vouloir charitables au lieu de se vouloir dialectiques ?

Aujourd'hui, l'enfer demeure, ailleurs et nous sommes toujours étrangers. La logique veut qu'un bourreau d'Auschwitz puisse et doive se justifier, si dans le même temps des bombardiers américains rasent tranquillement le Nord-Vietnam et si, dans le même temps tout simplement, des hommes meurent de faim. La logique de l'univers concentrationnaire existe depuis longtemps et pour longtemps. Si vous voulez l'oublier, abstenez-vous de vous rendre à Auberwilliers. Sinon, pèlerinage et méditation ; mais pour quoi faire ?

En tout état de cause, l'on ne saurait que remercier G. Garran d'avoir choisi *L'Instruction* et d'avoir su la présenter avec tant de pudeur et d'efficacité. Pas une fausse note, pas une erreur, aucun artifice, la rigueur dans toute sa vérité !

Claude Glayman.

L'Instruction, de Peter Weiss, adaptation d'A. Gisselbrecht, dispositif scénique d'A. Acquart, mise en scène de G. Garran.

Théâtre de la Commune d'Auberwilliers, 2, rue Ed.-Poisson. Tél. : 352-64-83.

MUSIQUE

BACH

Aucun mélomane ne peut s'en tenir longtemps éloigné. Grâce à une maîtrise absolue de la forme irriguée par une inspiration profonde et constante, il a atteint, seul, quelques-uns des points culminants de l'art musical. Ce n'est donc pas par un simple caprice alphabétique que nous lui consacrons la première des rubriques destinées à l'étude discographique d'un musicien ou d'une école musicale.

Nous nous attacherons, dans cette chronique, à signaler des enregistrements récents, disponibles en mono et en stéréo. Mais l'amateur de musique, pour qui la beauté et la sensibilité d'une interprétation importent plus que la « haute fidélité », ne devrait pas négliger des enregistrements plus anciens, voire des repiquages, dont nous indiquerons, à l'occasion, la valeur exceptionnelle. Ainsi, pour Bach, ne doit-on pas oublier les interprétations particulièrement inspirées d'Edwin Fisher (clavecin bien tempéré) et de Pablo Casals (suites pour violoncelle), non plus que les enregistrements de cantates ou de passions dirigées par Lehman ou Ramin.

Un choix parmi les 1.100 œuvres et les 500 disques de Bach sera nécessairement incomplet et subjectif, qu'on veuille bien nous en excuser.

Orgue et clavecin. — Trois intégrales d'orgue en cours de publication, dues à des artistes sûrs et fervents : Walcha (Archiv), L. Rogg (Harmonia Mundi) et M. Cl. Alain (Erato). Si, cependant, on est sensible à la renaissance de l'orgue baroque et au renouvellement d'interprétation qui en découle, plus apte à mettre en valeur la richesse polyphonique et les subtilités de timbres des grandes compositions de Bach, c'est à M. Cl. Alain, un des meilleurs représentants de la nouvelle école française, qu'il faudra donner la préférence.

Ralph Kirkpatrick s'impose comme le claveciniste le plus dévoué à Bach, dont il a entrepris il y a plus de 10 ans d'enregistrer patiemment l'intégrale. Certaines œuvres (variations Goldberg et partitas) ont été interprétées deux fois pour deux éditeurs différents (Valois et Archiv), dans ce cas nous conseillons vivement de rechercher les enregistrements Valois réalisés sur un clavecin américain dont les sonorités variées et coldrées nous semblent préférables à celle du clavecin Neupert.

Musique de chambre

Sonates pour violon et clavecin. — Entre la rigueur un peu austère de Barchet et les licences expressives de Menuhin, Arthur Grumiaux s'impose par son phrasé clair et vivace (Philips).

Sonates et partitas pour violon seul. — Ces exercices de haute virtuosité deviennent un art transcendant quand ils sont rendus par le violon lumineux et royal de Grumiaux (Philips).

Sonates pour flûte et clavecin. — Ce n'est pas du plus grand Bach, mais c'est de la belle et grande musique qui ne manquera pas de séduire tous ceux qu'inquiète la réputation d'austérité du cantor. On ne peut en souhaiter meilleurs interprètes que Rampal et Veyron-Lacroix (Erato).

Musique instrumentale

Les suites pour orchestre. — Deux versions également recommandables : Ristenpart (Club français du Disque) et J.-F. Paillard (Erato) ; celui-ci bénéficiant d'une meilleure diffusion commerciale, offre l'intérêt supplémentaire d'une cinquième suite dont l'authenticité demeure douteuse.

Les concertos pour clavier. — Veyron-Lacroix et J.-F. Paillard, version complète, fidèle, vivante et remarquablement enregistrée des 14 concertos (5 disques Erato).

Les concertos pour violon. — Pour la richesse rythmique des mouvements extrêmes et la pureté élégiaque des mouvements lents, Menuhin et Ferras ont l'avantage d'offrir les 3 concertos en un seul disque, mais leur interprétation est parfois discutable et Menuhin n'a pas les qualités de

chef d'orchestre de Karl Richter, le meilleur interprète du double concerto.

Les concertos brandebourgeois. — Entre le concerto grosso et le concerto romantique (surtout le 5^e), un des chefs-d'œuvre les plus personnels de Bach, qui y a poussé fort loin le mélange des timbres et l'allégresse rythmique. On peut hésiter entre la netteté de Munchinger (Decca) et la vitalité de Redel (Erato). La récente version de l'ensemble italien *I Musici* (Philips) réserve d'agréables surprises.

L'Offrande musicale et l'Art de la fugue. — Deux gageures qui posent de passionnants problèmes d'interprétation, Bach n'en ayant jamais précisé l'instrumentation. Karl Munchinger paraît avoir résolu celui de l'Offrande d'une manière très satisfaisante (Decca). Pour l'Art de la fugue, plusieurs solutions sont proposées : un ou plusieurs orgues, un ou plusieurs clavecins, orchestre de chambre, etc. Comme il s'agit d'une œuvre complexe où l'auditeur risque de perdre facilement le fil de la trame polyphonique si les différentes parties n'en sont pas nettement différenciées, les transcriptions orchestrales adoptées par Redel (Philips) ou Ristenpart (Erato) sont les plus convaincantes.

Les cantates. — Deux cent dix cantates nous sont parvenues sur les trois cent cinquante qu'aurait composées Bach. Bien qu'aucune ne soit indifférente, on peut recommander spécialement :

Cantates 8 et 45 par Karl Richter (Archiv).

Cantates 56 et 82 par Karl Ristenpart, avec Fisher Dieskau (Archiv).

Cantates 60 et 147 par Karl Richter, celle-ci contenant le célèbre choral « Jésus, que ma joie demeure » (Archiv).

Et, enfin, la Cantate profane des paysans, par Karl Forster (Voix de son Maître), pour sa truculente verdure.

Messes et Passions

C'est certainement dans ce domaine que se manifeste avec le plus d'évidence le haut génie de Bach.

Messe en si. — C'est le monument le plus grandiose de la liturgie catholique. Si certains moments de l'interprétation de Richter (Archiv) sont inoubliables, c'est Jochum (Fontana) qui conserve tout son équilibre à un édifice qu'il anime cependant d'un souffle exceptionnel.

Les Passions. — C'est le triomphe incontestable de Karl Richter, qui sait « garder ferme la mesure » en évitant le ronronnement mécanique. Plutôt que la messe, comme l'affirmait Alain, c'est la Passion qui nous semble être le modèle du drame musical pur.

La saint Jean, plus spectaculaire et plus dramatique que la saint Matthieu, correspond mieux au tempérament fougueux de Richter, qui a su cependant traduire l'aspect méditatif de cette dernière (Archiv).

Richter, qui fut l'élève de G. Ramin, le dernier grand cantor de Leipzig, a eu le mérite de créer, avec la chorale Bach de Munich, un ensemble spécialisé clair et dynamique, capable des plus subtils nuances. Il bénéficie en outre dans ses deux enregistrements de l'émouvante présence d'Ernst Haefliger, le meilleur évangéliste de l'après-guerre qui sait rendre sensible le drame spirituel et humain du Christ.

B. Sizaire.

Disques-Variétés

Une bonne chanson : « Les Robots », par Jean-Claude Massoulier, 45 t, 15 cm, n° 70940 M chez Barclay.

Pour ceux qui aiment le jazz : « Extensions », par Ahmad Jamal et son trio, 33 t, 30 cm, n° 080295 S chez Barclay. Interprétation solide, mais inspiration hésitante.

Erratum

Une malencontreuse « coquille » est venue modifier, dans notre précédent numéro, la raison sociale de l'éditeur de l'excellent disque de René-Louis Lafforgue : « Les Enfants d'Auschwitz ». Il s'agit d'un 45 t, 15 cm, présenté par les Editions du Tournesol, marque distribuée par « Le Chant du Monde ».

LE CONGRÈS DES TEMPORISATEURS

De tous les congrès tenus par le parti communiste de l'U.R.S.S., celui-ci aura été le moins important, le plus ennuyeux et le plus terne. Il n'a apporté aucune analyse nouvelle, aucune critique sérieuse, aucune perspective digne d'intérêt.

Son seul résultat pratique a été de faire approuver les décisions prises par les derniers comités centraux et de renforcer la position de l'actuel groupe dirigeant du parti. Ce groupe est dominé par quatre hommes — Brejnev, Kossyguine, Podgorny et Souslov — dont l'autorité paraissait encore mal assurée il y a un an. C'est un groupe khrouchtchévien qui a renié Khrouchtchev tout en conservant l'essentiel du khrouchtchévisme. Son objectif semble être de maintenir l'Union soviétique « au milieu de la route », de se tenir à l'écart de toutes les attitudes extrêmes et d'obtenir, par une gestion prudente, une amélioration progressive de la situation économique.

Khrouchtchev avait bouleversé des habitudes, renversé des tabous et tenté, à travers une activité courageuse, brouillonne et souvent désordonnée, d'ouvrir des voies nouvelles. Ses successeurs songent surtout à panser les blessures faites au parti, à resserrer la bureaucratie communiste tout en la persuadant d'accepter quelques réformes.

Khrouchtchev avait cru à la possibilité de conclure un vaste compromis soviéto-américain. Brejnev et Kossyguine ne renoncent pas à cette perspective, mais ils la considèrent visiblement comme assez lointaine. Ils cherchent à gagner du temps. Tout en dénonçant l'impérialisme américain, ils s'abstiennent de toute initiative qui pourrait aboutir à une épreuve de force.

La crise de la planification

Ces temporisateurs sont hantés par la nécessité de trouver une solution à la crise que traverse le système de la planification soviétique.

« Ces dernières années, déclare la résolution votée par le congrès, les rythmes d'accroissement de la production et de la productivité du travail se sont quelque peu ralentis. L'efficacité de l'utilisation des fonds d'investissements a baissé. En conséquence, les rythmes

d'accroissement du revenu national se sont révélés inférieurs à ceux qui avaient été prévus par le plan septennal. »

Le pari que Khrouchtchev avait fait à propos de la coexistence reposait sur

par Gilles MARTINET

l'idée que l'économie des pays communistes allait progresser beaucoup plus vite que celle des pays capitalistes. Or, pour autant qu'on puisse en juger d'après les statistiques, les rythmes de développement sont sensiblement les mêmes. Si l'on tient compte de toutes les possibilités qu'offre un système entièrement nationalisé et planifié, cela représente une extraordinaire déperdition de forces, un formidable gâchis économique.

« Ces facteurs négatifs, poursuit la résolution du congrès, s'expliquent par les insuffisances qui sont apparues dans la direction de l'économie nationale, la sous-estimation des méthodes économiques de direction de la gestion équilibrée, l'utilisation incomplète des stimulants matériels et moraux, certaines erreurs dans la planification, le subjectivisme dans la solution d'un certain nombre de problèmes économiques. »

C'est là, en vérité, une critique bien subjective du « subjectivisme ». Tout aurait fort bien marché, laisse-t-on entendre, si la direction du parti — en l'occurrence Khrouchtchev — avait su éviter des erreurs, si elle s'était montrée capable de définir une politique correcte. Pas un mot n'est dit sur les contradictions réelles du système et sur le contenu social de ces contradictions. Tout se passe comme si l'analyse marxiste n'était pas applicable aux sociétés de type socialiste !

Que devient le néo-stalinisme ?

L'attitude de gribouilles qu'adoptent dans ce domaine les dirigeants soviétiques est liée à l'incapacité dans laquelle ils se trouvent depuis dix ans — c'est-à-dire depuis le XX^e congrès — de passer du stade de la déstalinisation à celui de la démocratisation.

Reconnaître ouvertement l'existence

d'antagonismes dans la société soviétique, admettre que des syndicats ou des organisations paysannes puissent développer des actions revendicatives, tolérer des manifestations d'opposition à la politique gouvernementale et, dans le parti, l'expression de tendances différentes, accorder une totale liberté d'expression aux écrivains : tout cela relève pour les Brejnev et les Kossyguine d'un monde fabuleux et certainement démoniaque. Ils n'osent imaginer les conséquences de pareilles réformes. Et pourtant sans ces réformes la crise de la planification soviétique peut être atténuée, mais non pas surmontée. L'U.R.S.S. a construit une économie de type socialiste avant même qu'existent les conditions du socialisme. Ces conditions ont été créées par des procédés plus ou moins brutaux, plus ou moins barbares. Mais à partir du moment où elles ont été réunies, les moyens qui les avaient fait naître sont devenus à leur tour des entraves et des freins. Car le développement du socialisme est inséparable de la démocratie.

Ne pouvant s'engager dans la voie de la démocratie, les dirigeants soviétiques vont-ils être conduits à réhabiliter le stalinisme ? C'est la question que beaucoup de journalistes ont posée à la veille de ce XXIII^e congrès. Un nom était déjà associé à cet éventuel retour au passé : celui de Chelepine. Mais ces spéculations se sont révélées assez vaines. Il est aussi difficile à la nouvelle équipe dirigeante de revenir en arrière que d'aller de l'avant !

Beaucoup de choses demeurent du stalinisme en U.R.S.S.. Mais si ce qui a été supprimé devait être rétabli, les réactions de la population seraient imprévisibles. Celles du monde extérieur seraient, en revanche, faciles à imaginer. Le prestige de l'U.R.S.S., déjà sérieusement entamé, tomberait au plus bas et toute sa politique internationale se trouverait compromise.

C'est cette situation qui explique la victoire des temporisateurs. Ils évitent les excès, ils éludent les choix, ils avancent en tâtonnant sur une voie incertaine. Ils conservent à la fois ce qui devra demeurer et ce qui devra changer. Ils apparaîtront peut-être un jour comme les hommes d'une difficile transition. Pour le mouvement socialiste international, ils ne feront, en tout cas, jamais figure de modèles et de guides.